

Publié le 05/07/2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

**Délibération n° DEL2024\_075**

**OBJET : Approbation du budget supplémentaire 2024 : budget principal et budgets annexes**

### Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

Les budgets supplémentaires du budget principal et des budgets annexes, arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 69 296 373 €

Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : 113 922 068 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	20 907 327.00	37 183 493.00	58 090 820.00
02 GOLFS	3 348.00	12 383.00	15 731.00
04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME	23 060.00	145 625.00	168 685.00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	167 545.00	285 267.00	452 812.00
07 PORT DIELETTE	1 295 593.00	1 306 128.00	2 601 721.00
09 EAU	21 441 603.00	28 498 859.00	49 940 462.00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	14 566 853.00	21 221 037.00	35 787 890.00
11 DEVT ECO VENTE	931 719.00	2 860 411.00	3 792 130.00
12 DEVT ECO LOCATIONS	1 005 293.00	4 520 882.00	5 526 175.00
14 TRANSPORTS	969 230.00	13 570 231.00	14 539 461.00
17 SERVICES COMMUNS	7 984 802.00	4 317 752.00	12 302 554.00
<b>TOTAL</b>	<b>69 296 373.00</b>	<b>113 922 068.00</b>	<b>183 218 441.00</b>

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentation du budget supplémentaire 2024 du budget principal et des budgets annexes, joint en annexe à la présente délibération.

### Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 168 - Contre : 0 - Abstentions : 13) pour :

- **Approuver** le budget supplémentaire 2024 du budget principal et des budgets annexes suivants :
  - Golf
  - Activités commerciales tourisme
  - Assainissement non collectif
  - Port Diélette
  - Eau
  - Assainissement collectif

- Développement économique vente
- Développement économique locations
- Transports
- Services communs
  
- **Autoriser** le versement des subventions indiquées en annexes B8 des documents budgétaires,
  
- **Autoriser** les régularisations et clôtures des opérations pour comptes de tiers sur le budget annexe 05 Assainissement non collectif : N°21 Saint Pierre Eglise, N°23 Val de Saire, N°26 Cherbourg en Cotentin, N°29 Montebourg, N°30 Vallée de l'Ouve, N°31 Côte des Isles, N°32 Douve et Divette et N°33 La Hague,
  
- **Autoriser** les régularisations et clôtures des opérations pour comptes de tiers sur le budget annexe 10 Assainissement collectif : N°22 Saint Pierre Eglise, N°24 Val de Saire, N°25 Cherbourg en Cotentin, N°26 Saint Pierre Eglise, N°27 Val de Saire, N°28 Cherbourg en Cotentin, N°41 Portbail, N°45 Convention 1077644 et N°46 Convention 1082425,
  
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
  
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

Rapport presentation BS BP01 et BA

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20240627-DEL2024\_075\_01-BF

**27 JUIN 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 150

Nombre de votants : 181

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 27 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### **Etaient présents :**

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, SYDONIE Aurélie suppléante de ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole (Jusqu'à 20H10), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRANTONNE Pascal, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (Jusqu'à 19H33), CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GERVAISE Thierry, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (A partir de 20H30), LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna (A partir de 18H48), PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie,

RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, SAGET Eddy, SALLEY Philippe suppléant de SOINARD Philippe, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre (Jusqu'à 19h33), VANSTEELANT Gérard, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

### **Ont donné procurations**

AMIOT Florence à HEBERT Dominique, ANTOINE Joanna à LECHEVALIER Isabelle, BELLIOU DELACOUR Nicole à BRIENS Eric (A partir de 20H10), BERHAULT Bernard à ROUELLÉ Maurice, BERNARD Christian à BOUSSELMAME Noureddine, CASTELEIN Christèle à COQUELIN Jacques (A partir de 19H33), FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, GANCEL Daniel à LEMONNIER Thierry, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à COUPÉ Stéphanie, GILLES Geneviève à LEQUERTIER Colette, HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à HEBERT Karine, LAMOTTE Jean-François à FIDELIN Benoît, LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LEFAIX-VERON Odile à DUVAL Karine, LEFEVRE Hubert à LEPOITTEVIN Sonia LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEONARD Christine à HOULLEGATTE Valérie (Jusqu'à 20H30), LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROUX Patrice à ASSELINE Etienne, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MARGUERIE Jacques à GIOT Gilbert, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SAGET Eddy à LE GUILLOU Alexandrina, SIMONIN Philippe à RONSIN Chantal, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, TARIN Sandrine à LEQUILBEC Frédéric, VARENNE Valérie à HULIN Bertrand, VASSAL Emmanuel à SOURISSE Claudine, VIGER Jacques à CAPELLE Jacques, VIVIER Nicolas à PECORARO Yvonne.

### **Absents/Excusés :**

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, HAMEL Estelle, HAYÉ Laurent, JOUANNEAULT Tony, LE PETIT Philippe, LEJEUNE Pierre-François, LEPLEY Bruno, SIMON François.



**LeCotentin**

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20240627-DEL2024\_075\_01-BF

---

# **BUDGET PRINCIPAL BUDGETS ANNEXES : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024**

---

**RAPPORT DE PRESENTATION**

---

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/06/2024**

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET GENERAL : 183,2 M€</b> .....	<b>5</b>
<b>I. Présentation des équilibres</b> .....	<b>6</b>
<b>LE BUDGET PRINCIPAL : 58,1 M€</b> .....	<b>8</b>
<b>I. La section de fonctionnement</b> .....	<b>8</b>
A. Les recettes réelles de fonctionnement : La régularisation à la baisse des dotations de fiscalité et dotations reçues en mars 2024. ....	8
1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 349,1 k€.....	9
2) La fiscalité directe locale et les dotations : - 5,1 M€.....	9
3) Autres produits de gestion courante : 52,8 k€.....	10
4) Produits Exceptionnels : 14,8 k€.....	10
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'ajustement des charges de personnel.....	11
1) Les charges à caractère général : + 1,3 M€.....	11
2) Les charges de personnel : - 1,5 M€.....	12
3) Les atténuations de produits : 407,3 k€.....	12
4) Les autres charges de gestion courantes 1,3 M€.....	12
5) Les charges exceptionnelles : 21 296 €.....	12
C. Une épargne courante en diminution compensée par le résultat du CA 2023.....	13
<b>II. La section d'investissement</b> .....	<b>14</b>
A. Les dépenses nouvelles d'investissement (13,1 M€).....	14
B. Le financement de l'investissement.....	17
<b>Les budgets annexes</b> .....	<b>18</b>
<b>I. Le cycle de l'eau</b> .....	<b>19</b>
A. Le budget annexe de l'Eau : 49,9 M€.....	19
1) Présentation générale.....	19
2) La section d'exploitation : 21,4 M€.....	19
3) La section d'investissement : 28,5 M€.....	21
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	23
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	24
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 35,7 M€.....	25
1) Présentation générale.....	25
2) La section d'exploitation : 14,5 M€.....	25
3) La section d'investissement : 21,2 M€.....	27
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	28
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	29
C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 452 k€.....	30
1) La section d'exploitation : 167 k€.....	30
2) La section d'investissement : 285 k€.....	31
<b>II. Autres budgets annexes</b> .....	<b>32</b>
A. Le Budget annexe Transports : 14,5 M€.....	32
1) La section d'exploitation.....	32
2) La section d'investissement.....	33
3) Les soldes intermédiaires de gestion :.....	34
4) Le financement de l'investissement (cumulé) :.....	35
B. Le budget annexe développement économique locations : 5,5 M€.....	36

1) La section de fonctionnement.....	36
2) La section d'investissement.....	38
C. Le Budget annexe développement économique vente: 3,8M€.....	39
1) La section de fonctionnement.....	39
2) La section d'investissement.....	40
D. Le budget annexe Golf : 15,7 k€.....	41
1) La section d'exploitation.....	41
2) La section d'investissement.....	42
E. Le budget annexe activités commerciales tourisme : 168,7 k€.....	43
1) La section d'exploitation.....	43
2) La section d'investissement.....	44
F. Le Budget annexe Port Diélette : 2,6 M€.....	46
1) La section d'exploitation.....	46
2) La section d'investissement.....	48
G. Le Budget annexe Services Communs : 12,3 M€.....	49
1) La section de fonctionnement.....	49
2) La section d'investissement.....	50



# PRÉAMBULE

La présente étape budgétaire a pour objet :

- de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.
- d'inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

La présentation de ces étapes budgétaires est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en budget supplémentaire – restes à réaliser et propositions nouvelles – le budget général est présenté ci-après.

---

# LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET GENERAL : 183,2 M€

---

Tous mouvements confondus, le budget général, au budget supplémentaire, s'équilibre à 183 218 441 € dont 120 143 923,97 € en mouvements réels et 63 074 517,03 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre à 69 296 373 €, dont 9,5 M€ en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 113 922 068 €, dont 110,6 M€ en dépenses réelles.

# I. Présentation des équilibres

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
<b>BUDGET GENERAL</b>		<b>120 143 923.97</b>	<b>63 074 517.03</b>	<b>183 318 441.00</b>	<b>120 143 923.97</b>	<b>63 074 517.03</b>	<b>183 218 441.00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 521 187.71</b>	<b>59 775 185.29</b>	<b>69 296 373.00</b>	<b>68 635 312.00</b>	<b>661 061.00</b>	<b>69 296 373.00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>110 622 736.26</b>	<b>3 299 331.74</b>	<b>113 922 068.00</b>	<b>51 508 611.97</b>	<b>62 413 456.03</b>	<b>113 922 068.00</b>
<b>01 BUDGET PRINCIPAL</b>	FONCTIONNEMENT	1 628 861.00	19 278 466.00	20 907 327.00	20 876 708.00	30 619.00	20 907 327.00
	INVESTISSEMENT	35 987 874.00	1 195 619.00	37 183 493.00	16 740 027.00	20 443 466.00	37 183 493.00
	<i>Total du budget</i>	<b>37 616 735.00</b>	<b>20 474 085.00</b>	<b>58 090 820.00</b>	<b>37 616 735.00</b>	<b>20 474 085.00</b>	<b>58 090 820.00</b>
<b>02 GOLFS</b>	FONCTIONNEMENT	100.00	3 248.00	3 348.00	3 348.00	0.00	3 348.00
	INVESTISSEMENT	12 383.00	0.00	12 383.00	9 135.00	3 248.00	12 383.00
	<i>Total du budget</i>	<b>12 483.00</b>	<b>3 248.00</b>	<b>15 731.00</b>	<b>12 483.00</b>	<b>3 248.00</b>	<b>15 731.00</b>
<b>04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME</b>	FONCTIONNEMENT	5 334.00	17 726.00	23 060.00	23 060.00	0.00	23 060.00
	INVESTISSEMENT	145 625.00	0.00	145 625.00	127 899.00	17 726.00	145 625.00
	<i>Total du budget</i>	<b>150 959.00</b>	<b>17 726.00</b>	<b>168 685.00</b>	<b>150 959.00</b>	<b>17 726.00</b>	<b>168 685.00</b>
<b>05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	FONCTIONNEMENT	121 367.26	46 177.74	167 545.00	0.00	167 545.00	167 545.00
	INVESTISSEMENT	117 722.00	167 545.00	285 267.00	239 089.26	46 177.74	285 267.00
	<i>Total du budget</i>	<b>239 089.26</b>	<b>213 722.74</b>	<b>452 812.00</b>	<b>239 089.26</b>	<b>213 722.74</b>	<b>452 812.00</b>
<b>07 PORT DIELETTE</b>	FONCTIONNEMENT	55 726.00	1 239 867.00	1 295 593.00	1 295 593.00	0.00	1 295 593.00
	INVESTISSEMENT	1 306 127.26	0.74	1 306 128.00	66 260.26	1 239 867.74	1 306 128.00
	<i>Total du budget</i>	<b>1 361 853.26</b>	<b>1 239 867.74</b>	<b>2 601 721.00</b>	<b>1 361 853.26</b>	<b>1 239 867.74</b>	<b>2 601 721.00</b>
<b>09 EAU</b>	FONCTIONNEMENT	1 160 382.00	20 281 221.00	21 441 603.00	21 433 995.00	7 608.00	21 441 603.00
	INVESTISSEMENT	28 440 591.00	58 268.00	28 498 859.00	8 166 978.00	20 331 881.00	28 498 859.00
	<i>Total du budget</i>	<b>29 600 973.00</b>	<b>20 339 489.00</b>	<b>49 940 462.00</b>	<b>29 600 973.00</b>	<b>20 339 489.00</b>	<b>49 940 462.00</b>
<b>10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	FONCTIONNEMENT	530 103.00	14 036 750.00	14 566 853.00	14 273 436.00	293 417.00	14 566 853.00
	INVESTISSEMENT	19 682 208.00	1 538 829.00	21 221 037.00	5 938 875.00	15 282 162.00	21 221 037.00
	<i>Total du budget</i>	<b>20 212 311.00</b>	<b>15 575 579.00</b>	<b>35 787 890.00</b>	<b>20 212 311.00</b>	<b>15 575 579.00</b>	<b>35 787 890.00</b>
<b>11 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTES</b>	FONCTIONNEMENT	32 000.00	899 719.00	931 719.00	929 719.00	2 000.00	931 719.00
	INVESTISSEMENT	2 860 411.00	0.00	2 860 411.00	1 962 692.00	897 719.00	2 860 411.00
	<i>Total du budget</i>	<b>2 892 411.00</b>	<b>899 719.00</b>	<b>3 792 130.00</b>	<b>2 892 411.00</b>	<b>899 719.00</b>	<b>3 792 130.00</b>

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
<b>12 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS</b>	FONCTIONNEMENT	71 569.00	933 724.00	1 005 293.00	945 948.00	59 345.00	1 005 293.00
	INVESTISSEMENT	4 343 239.00	177 643.00	4 520 882.00	3 468 860.00	1 052 022.00	4 520 882.00
	<i>Total du budget</i>	<b>4 414 808.00</b>	<b>1 111 367.00</b>	<b>5 526 175.00</b>	<b>4 414 808.00</b>	<b>1 111 367.00</b>	<b>5 526 175.00</b>
<b>14 TRANSPORTS</b>	FONCTIONNEMENT	12 210.13	957 019.87	969 230.00	882 960.00	86 270.00	969 230.00
	INVESTISSEMENT	13 483 961.00	86 270.00	13 570 231.00	12 613 211.13	957 019.87	13 570 231.00
	<i>Total du budget</i>	<b>13 496 171.13</b>	<b>1 043 289.87</b>	<b>14 539 461.00</b>	<b>13 496 171.13</b>	<b>1 043 289.87</b>	<b>14 539 461.00</b>
<b>17 SERVICES COMMUNS</b>	FONCTIONNEMENT	5 903 535.32	2 081 266.68	7 984 802.00	7 970 545.00	14 257.00	7 984 802.00
	INVESTISSEMENT	4 242 595.00	75 157.00	4 317 752.00	2 175 585.32	2 142 166.68	4 317 752.00
	<i>Total du budget</i>	<b>10 146 130.32</b>	<b>2 156 423.68</b>	<b>12 302 554.00</b>	<b>10 146 130.32</b>	<b>2 156 423.68</b>	<b>12 302 554.00</b>

# LE BUDGET PRINCIPAL :

## 58,1 M€

Le budget supplémentaire du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 58 090 820 € dont 20 907 327 € en section de fonctionnement et 37 183 493 € en section d'investissement.

## I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 20 907 327 €

### A. Les recettes réelles de fonctionnement : La régularisation à la baisse des dotations de fiscalité et dotations reçues en mars 2024.

Les recettes atteignent 20 876 708 € en mouvements réels, dont 25,6 M€ de résultat, soit une baisse de recettes de 4,7 M€.

Fonctionnement		Opérations réelles
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	349 129.00
73	IMPOTS ET TAXES	-856 219.00
731	FISCALITE	-1 552 279.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-2 738 047.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 814.00
76	PRODUITS FINANCIERS	0.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 801.36
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0.00
<b>Recettes de fonctionnement nouvelles :</b>		<b>-4 729 800.64</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>25 606 508.64</b>
<b>Total Recettes</b>		<b>20 876 708.00</b>

Ces recettes peuvent être classées en 3 groupes :

- Les ajustements des crédits inscrits au budget primitif, notamment en matière de fiscalité et de dotations suite aux notifications définitives : - 5,1 M€
- Les recettes nouvelles : 249,5 k€
- Les régularisations budgétaires : 48 k€

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

## **1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 349,1 k€**

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 349 129 €.

Cela correspond à

- des régularisations pour 340 183 €.
  - . Remboursement de personnel par le budget annexe services communs : 237 829 €.
  - . Ajustement du montant des frais de personnel mis à disposition : 103 716 €
  - . Remboursement de frais Services communs :- 1 362 €
- de recettes nouvelles, complémentaires à celles inscrites au budget primitif : 8 946 €

## **2) La fiscalité directe locale et les dotations : - 5,1 M€**

Suite à la réception le 15 mars dernier, de l'état fiscal 1259 qui notifie les bases fiscales prévisionnelles de l'année, des ajustements doivent être effectués au BS.

Cet état 1259 annonce une très forte diminution des bases de foncier bâti et de CFE d'Orano.

Cette baisse des bases, cumulée avec le manque à gagner en termes de dynamique de ces bases suite à la revalorisation forfaitaire, engendre une diminution importante du produit fiscal par rapport à celui estimé au moment du budget primitif.

La part de TVA qui compense la suppression de la CVAE pour les EPCI est également inférieure à la prévision du budget primitif et nécessite une correction au BS.

Afin d'amoindrir cette diminution, la Communauté d'agglomération a décidé de recourir à la majoration spéciale de la CFE qui apporte une recette estimée à 1,5 M€.

Par ailleurs, la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) a été notifiée avec une progression de 200 K€ Au final, l'intégration des données de l'état 1259 se traduit par un ajustement à la baisse des recettes fiscales à hauteur de 5 162 489 €, qui se répartit sur les chapitres 731 et 74.

La fiscalité locale regroupe les chapitres 73 et 731. Ils diminuent respectivement de – 856 219 € et de - 1 552 279 €

Il s'agit notamment d'ajustement de crédits inscrits au BP, suite à la réception des notifications :

En diminution de : - 2 629 443 €

- Fraction TVA réforme CVAE : - 860 264 €
- Contributions directes : - 1 763 373 €
- TEOM : - 5 806 €

En augmentation : + 220 945 €

- produit de TASCOS pour 201 010 €
- Remboursement TIPCE sur collecte DMA : 11 008 €
- Taxe additionnelle FNB : 4 876 €
- Fraction TVA réforme TH : 4 045 €
- IFR : 6 €

Le chapitre 74 diminue de 2 738 047 €.

Il enregistre notamment :

Une diminution de 2 751 286 €

- Dotation de compensation des groupements de communes : - 8 303 €
- Dotation de compensation réforme TP : - 41 257 €
- Compensation d'Etat au titre du CET : - 2 406 614 €
- Compensation d'Etat au titre de la TF : - 295 112 €

Une augmentation de 13 329 € concernant la dotation d'intercommunalité (3 634 €) et une subvention de l'Europe pour l'opération d'accompagnement dans la rénovation énergétique (SARE) : 9 605 €.

La diminution des allocations compensatrices de CET et de TF est en grande partie imputable à la baisse des bases d'Orano.

### **3) Autres produits de gestion courante : 52,8 k€**

Le chapitre 75 : autres produits de gestion courante augmente de 52 817 €.

Il s'agit :

- D'une régularisation de recettes pour la Cité de la Mer : 24 450 €
- D'ajustements de revenus des immeubles pour : 19 627 €
- D'indemnités pour 6 900 €
- De remboursements pour : 1 837 €

### **4) Produits Exceptionnels : 14,8 k€**

Ce chapitre enregistre des régularisations de mandats sur exercices antérieurs.

## B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'ajustement des charges de personnel

Les dépenses de fonctionnement atteignent 1 628 861 € en mouvements réels et 19 278 466 € en mouvements d'ordre.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 326 601.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-1 502 254.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	407 315.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 375 903.00
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 296.00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total :</b>		<b>1 628 861.00</b>

Les dépenses de fonctionnement peuvent être réparties en 4 groupes :

- Les crédits d'ajustements du budget primitif - 578 931 € sont essentiellement des dépenses liées à l'énergie et au carburant : + 400 000 €, au personnel : - 1 502 254 €, à la fiscalité : + 407 315 €.
- Les dépenses nouvelles : 784 291 €
- Les dépenses de régularisations : 128 060 €
- Les subventions aux budgets annexes : 1 295 441 €

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

### 1) Les charges à caractère général : + 1,3 M€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles augmentent de 1 326 601 €.

Les évolutions sont les suivantes:

- Les dépenses de carburants : + 310 000 €  
Dont 300 000 € de provisions affectés aux surcoûts 2024
- Les dépenses d'énergie : + 156 172 €  
Dont 100 000 € de provisions affectées pour les surcoûts 2024
- Les locations immobilières et charges locatives : 168 630 €
- Les entretiens, réparations, maintenance : 220 007 €
- Les études : 127 298 € concernent :
  - . Etude Norovirus : 40 000 €
  - . Etude écosystème EMR : 30 000 €
  - . Etude renouvellement convention PAH : 10 008 €
  - . AMO DSP Cité de la Mer : 37 290 €
  - . AMO étude de faisabilité hébergement réversible : 10 000 €
- Frais divers : 154 620 €
  - . Accompagnement Intranet : 60 000 €
  - . Prestations de visibilité : 30 000 €
  - . Matériel informatique et formations : 29 094 €



- . Nettoyage vêtements : 12 300 €
- . Contrats de prestations : 11 726 €
- . Locations mobilières : 10 000 €
- . Divers : 1 500 €
- Réceptions, colloques, missions : 58 300 €
  - . Inaugurations : 30 000 €
  - . Forum achat public : 18 200 €
  - . Frais de missions : 10 100 € (recrutements+ directions nouvelles)
- Fournitures diverses (alimentation, vêtements, petit équipement...) : 55 982 €
- Frais de télécommunication : 24 500 €
- Des remboursements de frais : 22 471 €
- Frais d'actes et contentieux : 10 500 €
- Des ajustements de crédits : 18 121 €

## **2) Les charges de personnel : - 1,5 M€**

Un ajustement des crédits inscrits au BP est nécessaire car le rythme des recrutements ne va pas permettre de pourvoir l'ensemble des postes vacants en 2024 en année civile (départs, recrutements en cours d'année, ...).

## **3) Les atténuations de produits : 407,3 k€**

Les atténuations de produits concernent :

- un reversement de trop-perçu de fraction de TVA TH pour 233 245 €.
- Un reversement de trop-perçu de TVA CVAE pour 157 780 €
- Un dégrèvement de taxe GEMAPI pour 16 290 €

## **4) Les autres charges de gestion courantes 1,3 M€**

Le chapitre 65 augmente de 1 375 903 €.

Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- Les créances éteintes et admises en non-valeur : 16 289 €
- Les redevances pour concession, brevet, licences : 58 630 €
- Des subventions complémentaires : + 500 € dont SPL tourisme : + 27 500 €, Grand Océan : + 20 000 €, D Day : 10 000 € compensées par des virements internes
- Des ajustements divers (sinistres, intérêts moratoires ...) : 5 043 €
- Les subventions prévisionnelles aux budgets annexes : 1 295 441 €
  - + 1 292 093 € pour le budget Port Diélette
  - + 3 348 € pour le golf de Fontenay.

L'objet de ces subventions est décrit dans les rapports particuliers propres à chaque budget annexe.

## **5) Les charges exceptionnelles : 21 296 €**

Le chapitre 67 charges exceptionnelles totalisent un montant de 21 296 € de titres annulés sur exercice antérieurs.

## C. Une épargne courante en diminution compensée par le résultat du CA 2023

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape du budget supplémentaire se présentent ainsi :

	BP 2024	BS 2024	CUMULE 2024	Variation BP/BS %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	179 245 793.00	1 628 861.00	180 874 654.00	0.91%
Recettes de gestion courante	195 327 336.00	-4 729 800.64	190 597 535.36	-2.42%
<b>épargne de gestion</b>	<b>16 081 543.00</b>	<b>-6 358 661.64</b>	<b>9 722 881.36</b>	<b>-39.54%</b>
- charges financières	498 061.00	0.00	498 061.00	0.00%
<b>Epargne brute courante</b>	<b>15 583 482.00</b>	<b>-6 358 661.64</b>	<b>9 224 820.36</b>	<b>-40.80%</b>
- amortissement capital de la dette	2 087 355.00	166 150.00	2 087 355.00	0.00%
<b>épargne nette prévisionnelle</b>	<b>13 496 127.00</b>	<b>-6 524 811.64</b>	<b>7 137 465.36</b>	<b>-47.11%</b>

<b>reprise du résultat</b>		<b>25 606 508.64</b>	<b>25 606 508.64</b>	/
----------------------------	--	----------------------	----------------------	---

<b>Epargne brute consolidée</b>	<b>15 583 482.00</b>	<b>19 247 847.00</b>	<b>34 831 329.00</b>	<b>123.51%</b>
<b>épargne nette consolidée</b>	<b>13 496 127.00</b>	<b>19 081 697.00</b>	<b>32 743 974.00</b>	<b>142.62%</b>

L'épargne de gestion courante diminue de 39,54% (-6,3 M€), l'épargne brute courante de 40,80%, l'épargne nette prévisionnelle de 47,11%.

L'épargne nette prévisionnelle s'établit à 7,1 M€ hors résultats.

En intégrant les résultats de l'exercice 2023, l'épargne consolidée augmente de 19,2 M€ pour atteindre 34,8 M€ d'épargne brute consolidée et 32,7 M€ d'épargne nette consolidée.

La baisse de l'épargne est liée à l'intégration de la notification des bases, comme annoncé lors de la présentation du BP 2024. L'épargne nette prévisionnelle reste cependant raisonnable à 7,1 M€.

Le résultat de 25,6 M€ (+ 4,1 M€) par rapport à 2022 permet de compenser la baisse en maintenant une épargne nette consolidée à 32,7 M€, équivalente à celle de fin 2023.

## II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 37 183 493 €

- En dépenses : 35 987 874 € en mouvements réels et 1 195 619 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 16 740 027 € en mouvements réels et 20 443 466 € en mouvements d'ordre.

### A. Les dépenses nouvelles d'investissement (13,1 M€)

Les propositions nouvelles en dépenses d'investissement atteignent 13 121 464,08 € en mouvements réels et 1 195 619 € en mouvements d'ordre. Elles sont complétées par des crédits de reports de 22 866 409,92 €.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	204 975,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	5 528 028,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	636 480,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	440 803,08
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>6 810 286,08</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	166 150,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	12 825,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>178 975,00</b>
4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	6 132 203,00
<b>Total des opérations pour compte de tiers</b>		<b>6 132 203,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>13 121 464,08</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 619,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 165 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 195 619,00</b>
<b>Total</b>		<b>14 317 083,08</b>

Les dépenses d'équipements représentent 6,8 M€ d'inscriptions complémentaires et 22,5 M€ de reports.

Chp.	Chapitre	Pour info Montant RP	BS 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 876 101.07	204 975.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	11 700 816.05	5 528 028.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 069 744.43	636 480.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 915 855.86	440 803.08
<b>Somme :</b>		<b>22 562 517.41</b>	<b>6 810 286.08</b>

Ces dépenses impactent principalement les actions suivantes :

- **En participations** : 5,5 M€ de crédits nouveaux et 11,7 M€ de reports

Des crédits nouveaux sont inscrits pour 5,5 M€ et sont dédiés :

- Participation à l'école des produits de la Mer : 800 k€
- Fonds de concours aux communes : régularisation 148 k€
- Participations budgets cycle de l'eau : 4,6 M€  
 Il s'agit de la participation aux travaux exceptionnels portés par les budgets eau et assainissement comme présenté dans la délibération de financement des budgets eau et assainissement.

Les crédits de reports : 11,7 M€ concernent essentiellement :

- La participation à la construction du pôle excellence soudage Hefais : 4,5 M€
- Les fonds de concours aux communes : 3,7 M€
- La participation au développement numérique : 927 k€
- Les participations aux travaux effectués sur le territoire : 921 k€
- La participation à l'internat du CHPC : 868 k€
- Les aides et participations au logement : 734 k€

- **En études, acquisitions, travaux** :

Les inscriptions en crédits nouveaux sont de 1,3 M€ essentiellement pour La Cité de la Mer, des compléments de travaux, le site intranet et l'acquisition de véhicules. Ces inscriptions sont complétées par 10,8 M€ en reports.

L'ensemble des inscriptions concernent :

- Acquisitions déchets ménagers (bacs, bennes, véhicules) : 3,1 M€
- Des travaux et études concernant les eaux pluviales : 2 M€
- Les PLUI : 1,6 M€
- Des travaux et études GEMAPI : 967 k€
- Les déchetteries et quai de transfert de Bricquebec : 687 k€
- Les travaux de la Cité de la Mer : 664 k€ dont un remboursement de travaux de 700 k€ à l'ancien délégataire compensé par une diminution des crédits d'étude de 171 k€.
- Acquisitions et travaux Ludiver : 446 k€
- Travaux de gros entretien : 412 k€
- Des véhicules : 379 k€
- Matériel informatique : 370 k€
- Des travaux sur les piscines : 366 k€
- Des travaux d'aménagement sur les aires d'accueil des gens du voyage: 317k€
- Des dépenses récurrentes : Travaux sur les zones et acquisitions matériels et mobiliers : 282 k€
- Le PSLA de Valognes : 214 k€
- Des travaux et outillage du garage des Pieux : 212 k€
- Du mobilier : 85 k€

Des inscriptions nouvelles concernant les opérations pour compte de tiers, équilibrées en dépenses et recettes, sont également inscrites :

Chp.	Chapitre	Pour info Montant RP	BS 2024
458150	DELEGATION AIDE A LA PIERRE - PARC PRIVE	292 633	6 069 203
458244	OP CPTÉ TIERS AMENAGEMENT BOURG SURTAINVILLE D	0	63 000
<b>Somme :</b>		<b>292 633</b>	<b>6 132 203</b>

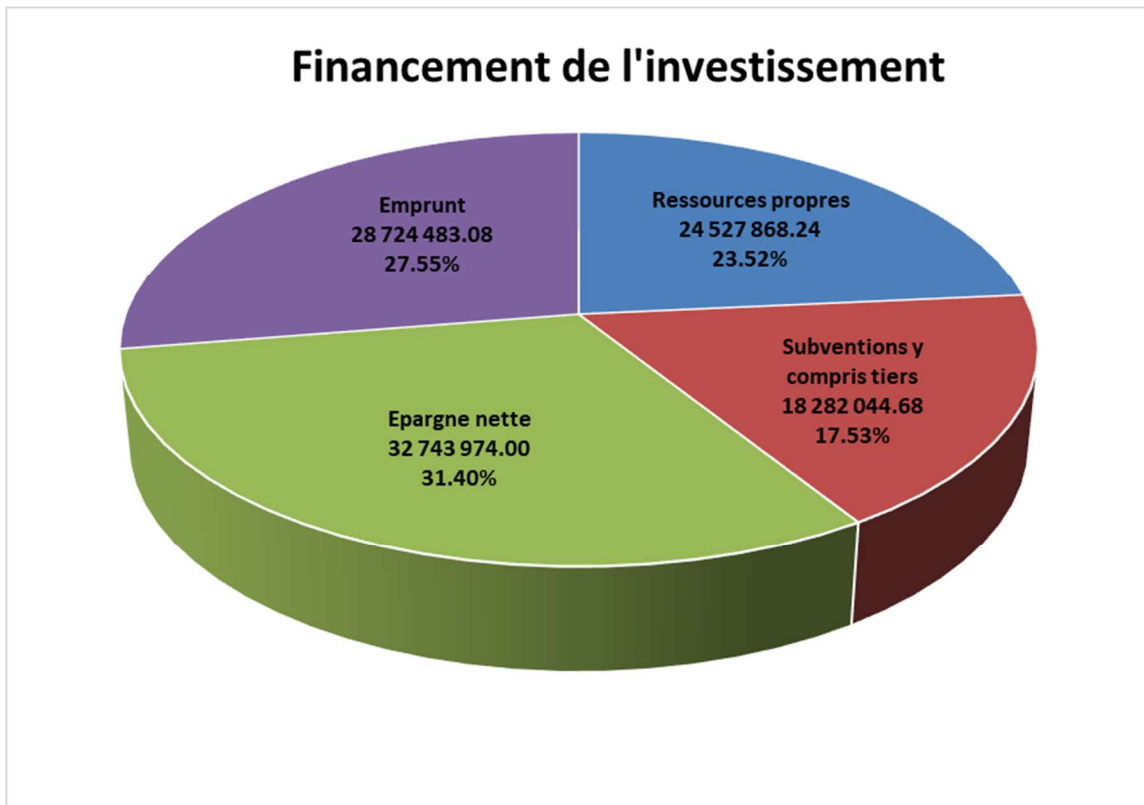
Il s'agit de l'inscription d'un avenant pour la délégation des aides à la pierre du parc privé et d'une régularisation sur l'opération d'aménagement du bourg de Surtainville pour la part départementale.

## B. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	104 278 370.00	0.00	0.00%	} 15.70%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		188 360.00	0.18%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		795 100.00	0.76%	
FCTVA + TVA + TLE		15 390 101.38	14.76%	
Subventions y compris tiers		18 282 044.68	17.53%	} 31.40%
Epargne nette		<b>32 743 974.00</b>	31.40%	
Affectation		0.00	0.00%	} 27.71%
Remboursement avances		167 650.00	0.16%	
Emprunt		28 724 483.08	27.55%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	7 986 656.86	7.66%	
	104 278 370.00	104 278 370.00	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette consolidée (31,4%) ainsi que le résultat reporté (7,66%) dans la structure du financement de l'investissement permet de financer une masse de dépenses d'investissement importante 104,3 M€ avec un emprunt d'équilibre de 28,7 M€ (27,5%).

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt ainsi que par l'épargne nette, l'excédent de fonctionnement et les dotations :



# Les budgets annexes

Préambule :

L'étape budgétaire appelée budget supplémentaire consiste à reprendre les résultats dégagés au compte administratif 2023 par budget annexe, à intégrer les restes à réaliser en section d'investissement, à ajuster les crédits votés au budget primitif notamment les écritures d'amortissement et de reprises de subventions (écritures d'ordre) et le cas échéant à prévoir les crédits nouveaux nécessaires à l'évolution des projets.

Pour certains budgets annexes (Budgets annexes Eau, Assainissement non collectif, Assainissement collectif, Transports, Développement économique locations et Services communs), il a été procédé à un ajustement des crédits d'amortissement, de reprise de subventions et de constitution de provisions inscrits au budget primitif. Ces écritures sont des écritures d'ordre, équilibrées, qui n'ont pas de conséquences sur les inscriptions des besoins en mouvements réels mais dont la prise en compte affecte les chiffres présentés dans les tableaux récapitulatifs.

# I. Le cycle de l'eau

## A. Le budget annexe de l'Eau : 49,9 M€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 49 940 462 € dont 21 441 603 € en section d'exploitation et 28 498 859 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	21 441 603		21 441 603	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	1 160 382	20 281 221	21 433 995	7 608

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	28 498 859		28 498 859	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	28 440 591	58 268	8 166 978	20 331 881

### 2) La section d'exploitation : 21,4 M€

La section d'exploitation s'équilibre à 21 441 603 €, répartis :

- en dépenses à 1 160 382 € en mouvements réels et 20 281 221 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 21 433 995 € en mouvements réels et 7 608 € en mouvements d'ordre.

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	1 164 082	1 164 082
023 - Virement à la section d'investissement	/	20 277 521	20 277 521
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			21 441 603
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	1 187 543,67	1 187 543,67
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			20 254 059,33
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			21 441 603



### **a) Les dépenses d'exploitation :**

La section d'exploitation enregistre en réel des ajustements de dépenses non programmées ou votées à minima au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 1 160 382 €.

Les opérations concernées correspondent à :

- Des nouvelles propositions de dépenses pour 285 029 € :
  - L'entretien et le nettoyage des forages pour 70 000 €
  - Etudes des aires d'alimentation de captage pour 65 100 €
  - L'ajustement de l'entretien des pelouses et l'élagage pour 40 000 €
  - La prise en compte de créances admises en non-valeur pour 32 774 €
  - La prise en compte de créances éteintes pour 16 834 €
  - L'ajustement des achats d'eau en gros pour 16 537 €
  - La fourniture de pièces pour du matériel roulant pour 13 350 €
  - L'ajustement de frais d'analyse pour 10 269 €
  - La prise en compte d'une étude tarifaire des budgets AEP et ASST (50%) pour 8 486 €
  - L'entretien des bâtiments et terrains pour 5 135 €
  - La fourniture de gaz pour 3 424 €
  - L'ajustement des charges financières pour 3 000 €
  - Services bancaires pour 120 €
- La réduction des charges salariales pour 300 000 €.
- Des régularisations pour 1 175 353 € :
  - Régularisation des délégations d'exploitation et contrats de sous-traitance (fin de contrat 2023) pour 518 669 €
  - Des régularisations de facture 2023 d'électricité pour 365 820 €
  - Des régularisations de titres sur l'exercice antérieur pour 120 000 €
  - Régularisation de facture 2023 de produits de traitement pour 103 400 €
  - Régularisation de facture 2023 d'achats d'eau en gros pour 23 343 €
  - Régularisation de facture 2023 de frais de gardiennage et télésurveillance pour 11 359 €
  - Régularisation de facture 2023 de frais de télécommunication pour 11 315 €
  - Régularisation de factures 2023 pour l'entretien et la réparation sur biens immobiliers pour 9 518 €
  - Régularisation de factures 2023 pour les contrats de maintenance de logiciels et préventives pour 6 632 €
  - Régularisation de factures 2023 diverses pour 5 297€

## b) Les recettes d'exploitation

Les recettes s'élèvent à 1 179 035 € dont le reversement du SDEM de 2023 pour 822 260 €. Cette recette exceptionnelle initialement prévue au budget 2023 a été encaissée en 2024.

Les inscriptions restantes sont :

- Des ajustements de ventes d'eau pour 240 000 €
- L'ajustement d'une subvention de l'AESN pour 61 236 €
- Des régularisations pour redevances de pollution domestique pour 30 000 €
- Des régularisations pour redevances de modernisation des réseaux pour 10 500 €
- Des produits exceptionnels divers pour 11 641 €
- Des ajustements des produits de ventes de compteurs ou travaux pour 3 398 €.

La section de fonctionnement enregistre le résultat excédentaire reporté de 20 254 059,33 €.

Le solde de la section d'exploitation permet un virement en investissement de 20 277 521 €.

## 3) La section d'investissement : 28,5 M€

La section d'investissement s'équilibre à 28 498 859 €, répartis :

- en dépenses à 28 440 591 € en mouvements réels et 58 268 en mouvements d'ordre.
- en recettes à 8 166 978 € en mouvements réels et 20 331 881 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	4 471 180,38	24 027 678,62	28 498 859
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			28 498 859
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 064 680	3 750 157,62	4 814 837,62
021 - Virement de la section de fonctionnement		20 277 521	20 277 521
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			25 092 358,62
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			2 892 218,84
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			514 281,54
<b>Total des recettes d'investissement</b>			28 498 859

## a) Les dépenses d'investissement

Conformément au pacte fiscal et financier et au texte législatif appelé loi « 3DS », permettant de mobiliser plus facilement le budget principal pour financer les investissements importants des compétences eau et assainissement, le budget principal subventionne l'opération de travaux d'interconnexion pour la sécurisation en eau du secteur de Côte des Isles. Ce dispositif est mis en place pour assurer la soutenabilité des opérations qui ont été inscrites à cette étape budgétaire, en maintenant le prix de l'eau actuel sans compromettre les investissements futurs.

Les dépenses d'équipements soutenues en application du pacte fiscal et financier sont les suivantes :

Objet	BS 2024
TRAVAUX D'INTERCONNEXION SECURISATION EN EAU SECTEUR CÔTE DES ISLES	3 500 000

Les autres dépenses inscrites sont les suivantes :

Opérations nouvelles :

- L'acquisition de véhicules pour 300 000 €
- L'ajustement de frais d'études de réseaux pour 188 950 € compensé par la diminution du programme AEP de 188 950 €
- L'acquisition de compteurs pour 55 591 €
- L'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 50 660 € (opération neutre car constituée d'une inscription en recette du même montant)
- Travaux de grosses réparations de réservoirs pour 37 000 €
- Travaux de branchement pour 24 407 €
- La réduction d'opérations afférentes à l'emprunt pour 11 000 €
- L'acquisition de capteur pour compteurs pour 10 200 €
- L'acquisition de conteneurs pour les travaux sur le château d'eau de Grosville pour 6 400 €
- Acquisition d'outillage pour 5 000 € compensé par la diminution du de travaux de captage et forage de 5 000 €

## b) Les recettes d'investissement

La subvention du budget principal au titre du pacte fiscal et financier pour les travaux d'interconnexion est inscrite pour 3,5 M€.

Les autres recettes inscrites sont :

- Une subvention de l'AESN pour 271 130 €,
- L'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 50 660 €
- Des régularisations d'un remboursement d'acquisition de terrain pour 70,62 €
- La suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif pour 126 063 €
- L'affectation de l'excédent d'exploitation capitalisé pour 2 892 218,84 €.

## 4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaine de l'épargne se présente ainsi :

Chaine de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Cumulé	Variation BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	14 398 008	1 157 382	15 555 390	8,04%
Recettes de gestion courante	21 845 211	1 179 935,67	23 025 146,67	5,40%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>7 450 301</b>	<b>22 553,67</b>	<b>7 472 854,67</b>	<b>0,30%</b>
- Intérêts	198 559	3 000	201 559	1,51%
<b>Epargne brute</b>	<b>7 251 742</b>	<b>19 553,67</b>	<b>7 271 295,67</b>	<b>0,27%</b>
- Amortissement de capital de la dette	1 044 815	-11 000	1 033 815	-1,05%
<b>Epargne nette</b>	<b>6 206 927</b>	<b>30 553,67</b>	<b>6 237 480,67</b>	<b>0,49%</b>
<b>Reprise du résultat</b>		<b>20 254 059,33</b>	<b>20 254 059,33</b>	
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>6 206 927</b>	<b>20 284 613</b>	<b>26 491 540</b>	<b>326,81%</b>

Le résultat d'exploitation est en hausse de 1 538 733,69 € par rapport à 2023.

L'épargne de gestion progresse de 0,30 % (+ 22 553,67 €), l'épargne nette prévisionnelle de 0,49%.

Le budget de l'eau dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 26 491 540 €.

Sans prendre en compte le résultat, l'épargne brute reste suffisante pour la couverture des dotations aux amortissements.

Epargne / DAP après reprise des résultats	Budget Primitif	BP + BS 2024 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2024 avec prise en compte du résultat
<b>Epargne brute</b>	7 251 742	7 271 295,67	27 525 355
Dotations nettes aux amort. et prov. (DAP)	2 975 339	2 971 431	2 971 431
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>2,44</b>	<b>2,45</b>	<b>9,26</b>

## 5) Le financement de l'investissement (cumulé)

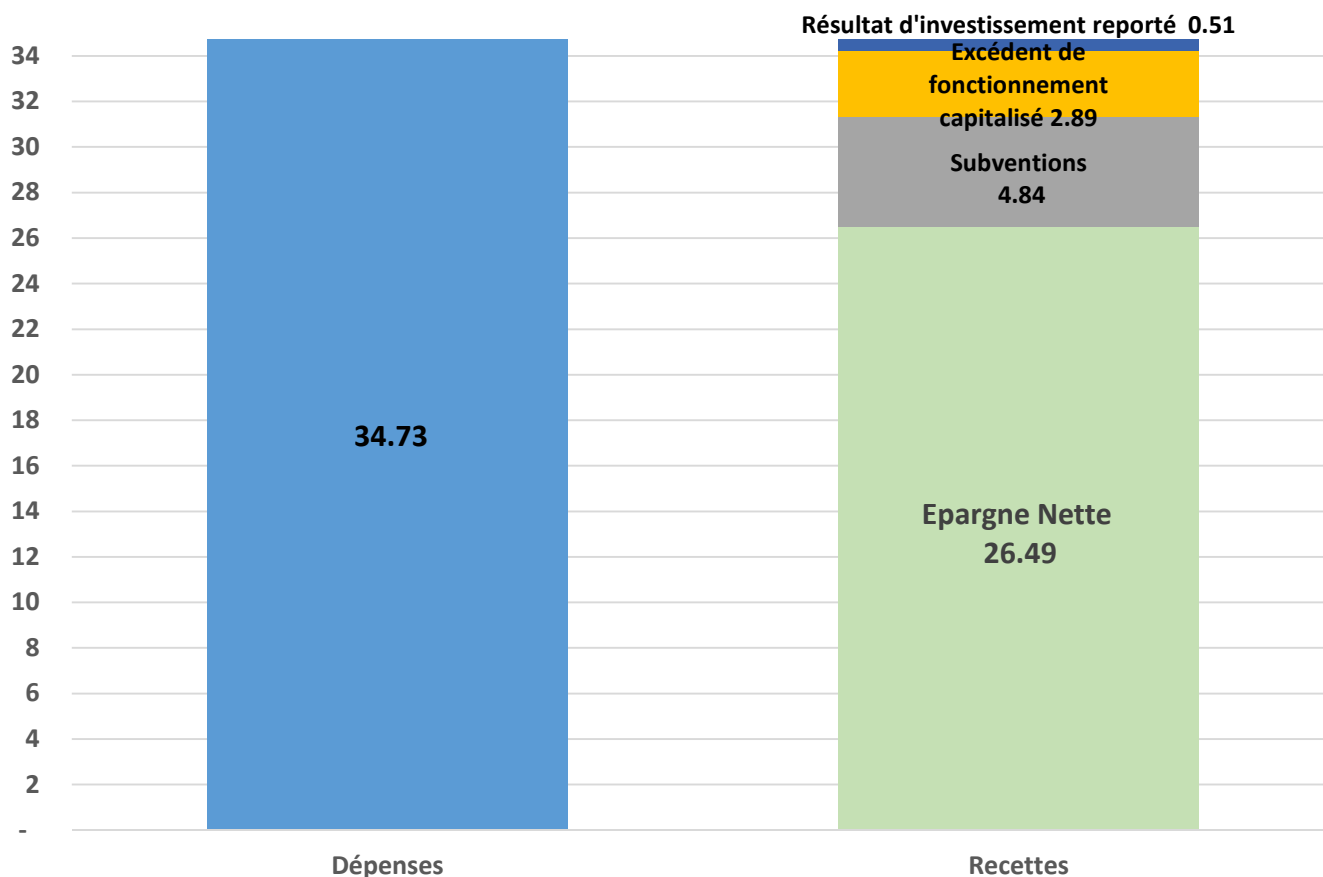
Le financement de l'investissement est le suivant :

Financement de l'investissement 2024		
<b>Ressources Propres</b>	<b>31 327 420,62</b>	<b>90,19%</b>
dont épargne nette :	26 491 540,00	76,27%
dont subventions :	4 835 880,62	13,92%
<b>Emprunts (équilibre)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>514 281,54</b>	<b>1,48%</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>2 892 218,84</b>	<b>8,33%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>34 733 921,00</b>	<b>100,00%</b>

L'épargne nette cumulée permet de financer 76,27 % des dépenses d'investissement, les subventions 13,92 %, l'excédent de fonctionnement reporté 8,33 % et le résultat reporté 1,48 %.

L'emprunt d'équilibre de 126 063 € inscrit au budget primitif est supprimé.

### Financement de l'investissement (en million d'euros)



## B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 35,7 M€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 35 787 890 € dont 14 566 853 € en section d'exploitation et 21 221 037 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	14 566 853		14 566 853	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	530 103	14 036 750	14 273 436	293 417

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	21 221 037		21 221 037	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	19 682 208	1 538 829	5 938 875	15 282 162

### 2) La section d'exploitation : 14,5 M€

La section de fonctionnement s'équilibre à 14 566 853 €, répartis :

- en dépenses à 530 103 € en mouvements réels et 14 036 750 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 14 273 436 € en mouvements réels et 293 417 €.

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	651 728	651 728
023 - Virement à la section d'investissement	/	13 915 125	13 915 125
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			14 566 853
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	83 896	83 896
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			14 482 957
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			14 566 853

### **a) Les dépenses d'exploitation**

La section d'exploitation enregistre des ajustements de dépenses non programmées ou votées à minima au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 530 103 €.

En dépenses, les opérations concernées correspondent notamment à :

- Des nouvelles propositions de dépenses pour 419 973 €
  - Fourniture de gaz et eau pour 317 618 €
  - L'ajustement des DSP et contrats de sous-traitance pour 33 121 €
  - La prise en compte de créances admises en non-valeur pour 21 058 €
  - La fourniture de de pièces pour du matériel roulant pour 11 500 €
  - La prise en compte de créances éteintes pour 9 818 €
  - La prise en compte d'une étude tarifaire des budgets AEP et ASST (50%) pour 8 486 €
  - L'ajustement des charges financières pour 8 372 €
  - L'entretien et réparation du matériel roulant pour 5 000 €
  - L'entretien et réparation de réseaux pour 5 000 €
- La réduction des charges salariales pour 500 000 € dont 300 k€ des agents de l'AEP.
- Des régularisations et rattrapages pour 610 130 €
  - Des régularisations de titres sur l'exercice antérieur pour 321 399 €
  - Régularisation des délégations de fonctionnement et contrats de sous-traitance (fin de contrat pour 2023) pour 205 641 €
  - Régularisation de factures 2023 de gaz et d'eau pour 80 597 €
  - Des régularisations de factures 2023 de carburant pour 2 493 €

### **b) Les recettes d'exploitation**

Les recettes d'exploitation sont diminuées à 209 521 €. Les inscriptions sont :

- Des ajustements de redevance pour 88 621 €
- Des remboursements de sinistres pour 11 000 €
- La réduction du remboursement des charges salariales pour 300 000 € au budget Assainissement Collectif
- Des annulations de mandats pour 300 €
- Des recettes exceptionnelles pour 1 558 €

La section d'exploitation enregistre le résultat excédentaire reporté de 14 482 957 €.

Le solde de la section d'exploitation permet un virement de crédit en section d'investissement de 13 915 125 €.

### 3) La section d'investissement : 21,2 M€

La section d'investissement s'équilibre à 21 221 037 €, répartis :

- en dépenses à 19 682 208 € en mouvements réels et 1 538 829 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 5 938 875 € en mouvements réels et 15 282 162 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	3 102 889,61	18 118 147,39	21 221 037
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			21 221 037
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	322 128	-619 927,88	-297 799,88
021 - Virement de la section de fonctionnement		13 915 125	13 915 125
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			13 617 325,12
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			7 603 711,88
<b>Total des recettes d'investissement</b>			21 221 037

Conformément au pacte fiscal et financier et au texte législatif appelé loi « 3DS », permettant de mobiliser plus facilement le budget principal pour financer les investissements importants des compétences eau et assainissement, le budget principal subventionne en tout ou partie la mise aux normes rendue obligatoire d'installations techniques existantes. Ce dispositif est mis en place pour assurer la soutenabilité des opérations qui ont été inscrites au budget primitif, en maintenant le prix de la redevance actuel sans compromettre les investissements futurs.

Les dépenses d'équipements soutenues en application du pacte fiscal et financier sont les suivantes :

Objet	Proposition 2024
TRAVAUX STEP BIVILLE	600 000
ETUDE EAUX CLAIRES PARASITES	200 000
TRAVAUX STEP ST PIERRE	155 000
REHAB RESEAUX STEP BRICQUEBEC, PORTBAIL	145 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000</b>

A cette étape budgétaire, afin de permettre la clôture des anciennes opérations pour comptes de tiers issues des anciennes communautés de communes, des régularisations en ordre sont nécessaires.

Les opérations pour compte de tiers concernées sont :

- Opération n°22 Saint Pierre Eglise
- Opération n°24 Val de Saire
- Opération n°25 Cherbourg en Cotentin
- Opération n°26 Saint Pierre Eglise
- Opération n°27 Val de Saire
- Opération n°28 Cherbourg en Cotentin
- Opération n°41 Portbail
- Opération n°45 Convention 1077644
- Opération n°46 Convention 1082425

La régularisation se chiffre à 114 324 € en dépenses d'ordre et 293 416 € en recettes d'ordre.



## a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses inscrites sont les suivantes :

- L'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 1 245 412 € (opération neutre car constituée d'une inscription en recette du même montant)
- L'acquisition de véhicules pour 102 000 €
- L'ajustement des études avant travaux pour 99 950 €
- L'acquisition de système de télégestion pour 60 000 €
- L'ajustement d'avance forfaitaire pour l'étude du Schéma Directeur Assainissement pour 14 277 €
- L'acquisition de conteneurs pour 7 000 €
- La suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP pour 4 332 376,88 €

## b) Les recettes d'investissement

La subvention du budget principal au titre du pacte fiscal pour les mises aux normes d'installations techniques existantes est inscrite pour 1,1 M€, les autres recettes inscrites sont l'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 1 245 412 €, la suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif pour 4 332 376,88 € et l'affectation de l'excédent d'exploitation capitalisé pour 7 603 711,88 €.

## 4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Cumulé	Variation BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	15 993 376	521 731	16 515 107	3,26%
Recettes de gestion courante	20 793 891	-209 521	20 584 370	-1,01%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4 800 515</b>	<b>-731 252</b>	<b>4 069 263</b>	<b>-15,23%</b>
- Intérêts	341 295	8 372	349 667	2,45%
<b>Epargne brute</b>	<b>4 459 220</b>	<b>-739 624</b>	<b>3 719 596</b>	<b>-16,59%</b>
- Amortissement de capital de la dette	2 021 774	5 126,98	2 026 900,98	0,25%
<b>Epargne nette</b>	<b>2 437 446</b>	<b>-744 750,98</b>	<b>1 692 695,02</b>	<b>-30,55%</b>
<b>Reprise du résultat</b>		<b>14 482 957</b>	<b>14 482 957</b>	
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>2 437 446</b>	<b>13 738 206,02</b>	<b>16 175 652,02</b>	<b>563,63%</b>

Le résultat d'exploitation est en hausse de 3 468 525,69 € par rapport à 2023.

L'épargne de gestion courante diminue de 15,23 % (- 731 252 €), l'épargne brute courante de 16,59 % (- 739 624 €).

Le budget de l'assainissement collectif dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 16 175 652,02 €.

Sans prendre en compte le résultat, l'épargne brute est suffisante pour la couverture des dotations aux amortissements.

Le tableau suivant permet de mesurer l'impact réel sur l'exercice 2024.

Epargne / DAP	Budget Primitif	BP + BS 2024 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2024 avec prise en compte du résultat
<b>Epargne brute</b>	4 459 220	3 719 596	18 202 553
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	1 967 015	1 974 315	1 974 315
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>2,27</b>	<b>1,88</b>	<b>9,22</b>

Le ratio net de l'exercice sans prise en compte du résultat est de 1,88. Il ressort donc une baisse de la capacité de financement au budget 2024.

Avec la prise en compte du résultat, le ratio net de l'exercice passe à 9,22 et l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions.

## 5) Le financement de l'investissement (cumulé)

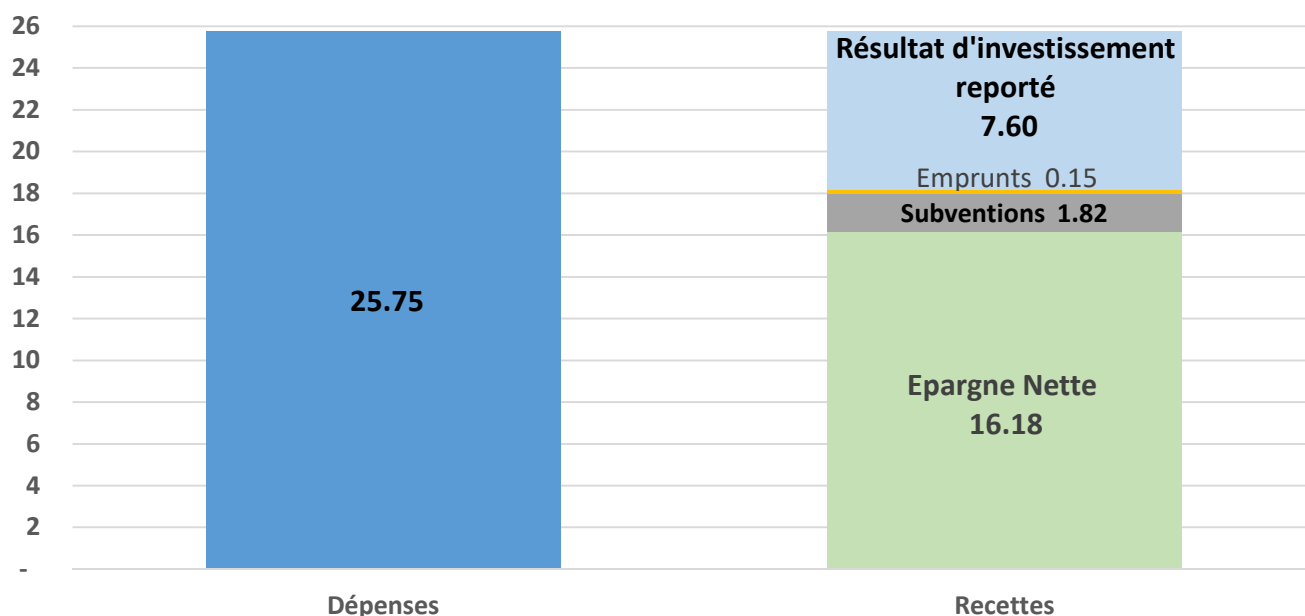
Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2024		
<b>Ressources Propres</b>	<b>17 597 780,02</b>	<b>68,34%</b>
dont épargne nette :	16 175 652,02	62,82%
dont subventions :	1 819 804,00	7,07%
<b>Emprunts</b>	<b>150 663,12</b>	<b>0,59%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>7 603 711,88</b>	<b>29,53%</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>25 749 831,02</b>	<b>100,00%</b>

L'épargne dégagée permet de financer 62,82 % des dépenses d'investissement, les subventions et emprunts 7,66 % et le résultat d'investissement 29,53 %.

L'emprunt d'équilibre de 4,3 M€ enregistré au budget primitif est supprimé.

Financement de l'investissement (en million d'euros)



## C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 452 k€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 452 812 €, 167 545 € en section d'exploitation et 285 267 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	167 545		167 545	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	121 367,26	46 177,74	0	167 545

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	285 267		285 267	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	117 722	167 545	239 089,26	46 177,74

### 1) La section d'exploitation : 167 k€

La section d'exploitation s'équilibre à 167 545 €, répartis :

- en dépenses à 121 367,26 € en mouvements réels et 46 177,74 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 167 545 € en mouvements d'ordre.

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	136 053,51	136 053,51
023 - Virement à la section d'investissement	/	0	0
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			31 491,49
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>167 545</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	167 545	167 545
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>167 545</b>

Le budget Assainissement non collectif enregistre en section d'exploitation la reprise du déficit de résultat reporté pour 31 491,49 €, l'ajustement de l'entretien des véhicules 3 700 €, la prise en compte de créances admises en non-valeur pour 305 € et de créances éteintes pour 46 €.

## 2) La section d'investissement : 285 k€

La section d'investissement s'équilibre à 285 267 €, répartis :

- en dépenses à 117 722 € en mouvements réels et 167 545 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 239 089,26 € en mouvements réels et 46 177,74 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0	285 267	285 267
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>285 267</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0	46 177,74	46 177,74
021 - Virement de la section de fonctionnement	/	0	0
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>46 177,74</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			239 089,26
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>285 267</b>

En section d'investissement, le résultat reste excédentaire pour 239 089,26 €.

A cette étape budgétaire, afin de permettre la clôture des anciennes opérations pour comptes de tiers issues des anciennes communautés de communes, des régularisations en ordre sont nécessaires.

Les opérations pour compte de tiers concernées sont :

- Opération n°21 Saint Pierre Eglise
- Opération n°23 Val de Saire
- Opération n°26 Cherbourg en Cotentin
- Opération n°27 Saint Pierre Eglise
- Opération n°29 Montebourg
- Opération n°30 Vallée de l'Ouve
- Opération n°31 Côte des Isles
- Opération n°32 Douve et Divette
- Opération n°33 La Hague

La régularisation se chiffre à 45 053 € en dépenses d'ordre et 177 407 € en recettes d'ordre.

## II. Autres budgets annexes

### A. Le Budget annexe Transports : 14,5 M€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 14 539 461 €, 969 230 € en section d'exploitation et 13 570 231 € en section d'investissement.

La prise en compte des résultats de l'exercice 2023 permet de dégager un excédent d'exploitation matérialisé par un virement à la section d'investissement à hauteur de 957 019,87 € pour financer les dépenses d'investissement. Cela permet de réduire l'emprunt d'équilibre prévu au budget primitif de 1 721 229 €. Il est désormais de 2 383 369 €.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	969 230		969 230	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	12 210,13	957 019,87	882 960	86 270

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	13 570 231		13 570 231	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	13 483 961	86 270	12 613 211,13	957 019,87

Pour ce budget, il existe peu de demandes de crédits nouveaux en mouvements réels.

#### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 969 230 € répartis :

En dépenses à 12 210,13 € en mouvements réels et 957 019,87 € en mouvements d'ordre

En recettes à 882 960 € en mouvements réels et 86 270 € en mouvements d'ordre

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	12 210,13	12 210,13
023 - Virement à la section d'investissement	/	957 019,87	957 019,87
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>969 230</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	86 280,94	86 280,94
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			882 949,06
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>969 230</b>

Pour la section d'exploitation, il s'agit essentiellement d'ajustement de crédits au titre d'honoraires pour 1 600 €, d'assurance multirisque pour 600 € et d'augmentation des intérêts d'emprunts pour 10 000 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 13 570 231 € répartis :

- En dépenses à 13 483 961 € en mouvements réels et 86 270 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 12 613 211,13 € en mouvements réels et 957 019,87 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	5 106 855,32	46 269,83	5 153 125,15
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			8 417 105,85
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>13 570 231</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	4 030 000	-910 750,04	3 119 249,96
021 - Virement de la section de fonctionnement		957 019,87	957 019,87
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>4 076 269,83</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			9 493 961,17
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>13 570 231</b>

Pour la section d'investissement, il n'existe pas de demande de crédits nouveaux. Toutefois les restes à réaliser 2023 montrent un solde de report en dépenses de 5 106 855,32 € auquel s'ajoute le déficit 2023 de 8 417 105,85 € pour un montant total de dépenses d'investissement de 13 570 231 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (c/1068), 9 493 961,17 € et le virement de la section de fonctionnement à hauteur de 957 019,87 € permettent de couvrir ces dépenses d'investissement mais également de réduire l'emprunt d'équilibre inscrit au BP (4 104 598 €) de 1 721 229 € portant celui-ci à 2 383 369 €.

En recette d'investissement, des ajustements budgétaires des subventions au titre du BNG sont réalisées.

- Subvention Etat TCSP et PEM BNG : + 1 102 809 € ;
- Subvention FEDER BNG : + 497 142,67 €
- Subvention continuité cyclables BNG : + 482 958 € ;
- Ajustement de subventions perçues en 2023 : - 1 370 950 € ;

Des subventions supplémentaires sont inscrites pour les abribus vélos à hauteur de 23 520 € et les vélos en libre services pour 75 000 €.

### 3) Les soldes intermédiaires de gestion :

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Cumulé	Variation BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	30 743 413	2 210,13	30 745 623,13	0,01%
Recettes de gestion courante	36 009 665	10,94	36 009 675,94	0,00%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5 266 252</b>	<b>-2 199,19</b>	<b>5 264 052,81</b>	<b>-0,04%</b>
- Intérêts	604 695	10 000	614 695	1,65%
<b>Epargne brute</b>	<b>4 661 557</b>	<b>-12 199,19</b>	<b>4 649 357,81</b>	<b>-0,26%</b>
- Amortissement de capital de la dette	988 301	-40 000	948 301	-4,05%
<b>Epargne nette</b>	<b>3 673 256</b>	<b>27 800,81</b>	<b>3 701 056,81</b>	<b>0,76%</b>
<b>Reprise du résultat</b>		<b>882 949,06</b>	<b>882 949,06</b>	
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>3 673 256</b>	<b>910 749,87</b>	<b>4 584 005,87</b>	<b>24,79%</b>

Le budget annexe Transports dégage de ce fait une épargne nette consolidée totale de 4 584 005,87 €.

Epargne / DAP	Budget Primitif	BP + BS 2024 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2024 avec prise en compte du résultat
<b>Epargne brute</b>	<b>4 661 557</b>	<b>4 649 357,81</b>	<b>5 532 306,87</b>
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	985 179	898 909	898 909
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>4,73</b>	<b>5,17</b>	<b>6,15</b>

Le niveau d'épargne brute (5 532 306,87 €) est suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements et provisions.

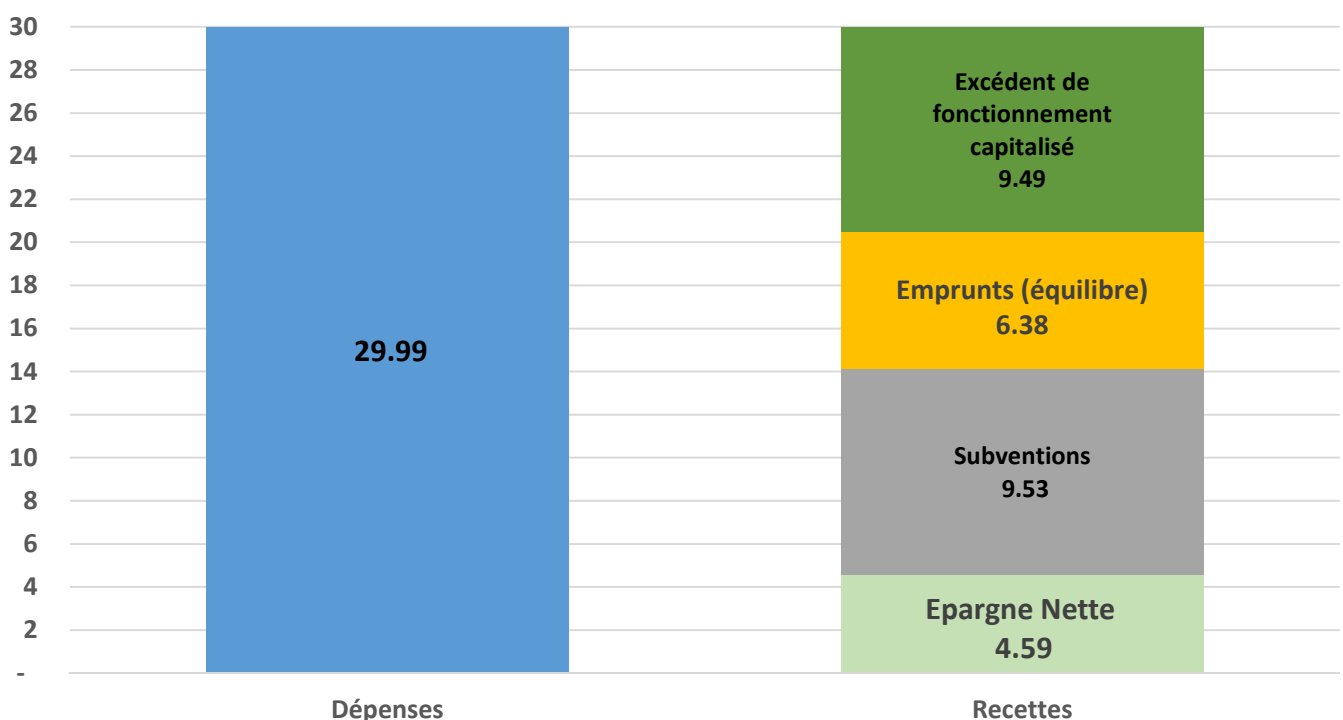
#### 4) Le financement de l'investissement (cumulé) :

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2024		
<b>Ressources Propres</b>	<b>29 990 295,00</b>	<b>100,00%</b>
dont épargne nette :	4 584 005,87	15,28%
dont subventions :	9 528 958,96	31,77%
<b>Emprunts (équilibre)</b>	<b>6 383 369,00</b>	<b>21,28%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>9 493 961,17</b>	<b>31,66%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>29 990 295,00</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne nette 15,28% (4,59 M€), les subventions 31,77% (9,53 M€), l'emprunt 21,28% (6,38 M€) et l'excédent de fonctionnement capitalisé 31,66% (9,49 M€).

Financement de l'investissement (en million d'euros)





## B. Le budget annexe développement économique locations : 5,5 M€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg-en-Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels dont le bâtiment HEFAIS.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 5 526 175 €, 1 005 293 € en section de fonctionnement et 4 520 882 € en section d'investissement.

L'affectation des résultats 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 938 357,38 € qui permet de financer les dépenses de fonctionnement et également de réaliser un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 933 724 €. Ce virement additionné à l'excédent des reports d'investissement 2023 permet la suppression de l'emprunt d'équilibre de 2 317 347 € voté au budget primitif 2024.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	1 005 293		1 005 293	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	71 569	933 724	945 948	59 345

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	4 520 882		4 520 882	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	4 343 239	177 643	3 468 860	1 052 022

Des demandes de crédits nouveaux ont été enregistrées pour ce budget.

### 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 005 293 € répartis :

- En dépenses à 71 569 € en mouvements réels et 933 724 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 945 948 € en mouvements réels et 59 345 € en mouvements d'ordre.

<b>Fonctionnement</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	/	71 569	71 569
023 - Virement à la section d'investissement	/	933 724	933 724
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>1 005 293</b>
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	/	66 935,62	66 935,62
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			938 357,38
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>1 005 293</b>

Les demandes de crédits nouveaux en dépenses correspondent à des dépenses d'entretien de bâtiments, maintenance et dépannage pour 36 000 €, entretien des espaces verts pour 10 000 €, frais de gardiennage pour 8 000 € et ajustement des primes d'assurances à hauteur de 4 100 €.

S'ajoutent à ces dépenses, la prise en compte du surcoût énergies pour 6 000 €, la régularisation des factures énergie et eau pour 5 464€ de créances admises en non-valeur pour 5 €.

2 000 € de crédits nouveaux sont également inscrits pour le remboursement des intérêts d'emprunts.

Ces dépenses sont partiellement compensées par des recettes de fonctionnement :

- remboursement des dépenses de fonctionnement réalisées sur le bâtiment de l'ESAT situé sur la ZA de La Hague pour 7 572,62 €
- ajustement des recettes du loyer d'occupation du domaine privé de la station radioélectrique située sur le territoire des Pieux pour 18 €.

L'affectation des résultats 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 938 357,38 € qui permet de financer ces dépenses et également de réaliser un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 933 724 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 4 520 882 € répartis :

- En dépenses à 4 343 239 € en mouvements réels et 177 643 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 3 468 860 € en mouvements réels et 1 052 022 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	2 611 050,93	1 152 436,06	3 763 486,99
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			757 395,01
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>4 520 882</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	5 686 786,44	-2 099 628,44	3 587 158
021 - Virement de la section de fonctionnement	/	933 724	933 724
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>4 520 882</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>4 520 882</b>

En investissement, les crédits nouveaux en dépenses portent sur des travaux en cours, à hauteur de 856 495,06 €, ainsi que le remboursement temporaire d'emprunt pour 118 298 €.

Les recettes d'investissement de cette étape budgétaire s'élèvent à 85 106 € de subvention d'investissement de l'association d'entreprises du pôle excellence soudage Hefaïs, la réintégration du capital suite au remboursement temporaire d'emprunt pour 118 298 € ainsi que le remboursement des travaux d'investissement réalisés sur le bâtiment ESAT situé sur le pôle de La Hague pour 14 314 €.

Les résultats de ce budget permettent de procéder à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 933 724 € qui s'ajoutent à l'excédent des reports d'investissement (différence entre les reports de recettes et dépenses d'investissement) permettent de supprimer l'emprunt d'équilibre prévu au budget primitif 2024 (- 2 435 645 €).

## C. Le Budget annexe développement économique vente: 3,8M€

Ce budget concerne des opérations foncières pour le développement des zones d'activités des pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 3 792 130 €, 931 719 € en section de fonctionnement et 2 860 411 € en section d'investissement.

Un emprunt de 1 962 692 € permettra de couvrir une partie des travaux de viabilisation des zones dans l'attente de la vente de terrains.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	931 719		931 719	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	32 000	899 719	929 719	2 000

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	2 860 411		2 860 411	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	2 860 411	0	1 962 692	897 719

### 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 931 719 € répartis :

- En dépenses à 32 000 € en mouvements réels et 899 719 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 929 719 € en mouvements réels et 2 000 € en mouvements d'ordre.

	Fonctionnement		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	931 719	931 719
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>931 719</b>



	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	2 000,69	2 000,69
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			929 718,31
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>931 719</b>

Les demandes de crédits nouveaux à hauteur de 30 000 € concernent l'extension de la Zone d'Activité des Fourches pour des travaux d'aménagement et de communication du projet auprès d'investisseurs et 2 000 € d'ajustement de crédits pour le remboursement des intérêts d'emprunt.  
 899 719 € sont des crédits concernant les opérations d'ordre.

Concernant les recettes de fonctionnement, les inscriptions concernent essentiellement la reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de 929 718,31 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 860 411 € répartis :

- en dépenses, à 2 860 411 € en mouvements réels ;
- en recettes, à 1 962 692 € en mouvements réels et 897 719 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0	0,45	0,45
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			2 860 410,55
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>2 860 411</b>

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0	2 860 411	2 860 411
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>2 860 411</b>
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>2 860 411</b>

Les dépenses sont partiellement couvertes par un emprunt d'équilibre de 1 962 692 €.  
 L'emprunt d'équilibre s'avère nécessaire, dans l'attente de la perception des produits des ventes de terrains sur les zones en création (extensions des zones économiques des Fourches et des Costils).

Les inscriptions budgétaires, en mouvements d'ordre, correspondent aux opérations de stocks de ce budget.

## D. Le budget annexe Golf : 15,7 k€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité de Montebourg.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 15 731 €, 3 348 € en section d'exploitation et 12 383 € en section d'investissement.

Les résultats 2023 ne suffisent ni à couvrir le besoin de financement, ni à respecter l'équilibre des opérations financières de ce budget, c'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter la subvention du budget principal de 3 348 € portant celle-ci à 5 047 € (BP+BS).

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

D'EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	3 348		3 348	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	100	3 248	3 348	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	12 383		12 383	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	12 383	0	9 135	3 248

Concernant ce budget annexe, l'unique demande de crédits nouveaux est de 100 € pour les taxes foncières.

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 3 348 € répartis :

- En dépenses à 100 € en mouvements réels et 3 248 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 3 348 € en mouvements réels

	Exploitation		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	100	100
023 - Virement à la section d'investissement	/	3 248	3 248
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>3 348</b>

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	3.348	3.348
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>3.248</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 12 383 € répartis :

- En dépenses à 12 383 € en mouvements réels
- En recettes à 9 135 € en mouvements réels et 3 248 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0	0,37	0,37
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			12 382,63
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>12 383</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0	0,28	0,28
021 - Virement de la section de fonctionnement		3.248	3.248
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>3.248</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			9 134,72
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>12 383</b>

Il s'agit de l'affectation des résultats 2023 et des ajustements de crédits nécessaires afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

Le résultat d'exploitation ne suffit pas à couvrir le besoin de financement 2024, c'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter la subvention du budget principal de 3 348 € pour maintenir l'équilibre financier.

La subvention totale (BP+BS) s'élève désormais à 5 047 €.

Un virement de la section de fonctionnement (021) d'un montant de 3 248 € est inscrit en recettes d'investissement.

## E. Le budget annexe activités commerciales tourisme : 168,7 k€

Le budget activités commerciales tourisme prend en charge la gestion du Moulin de Fierville situé sur le pôle de proximité de la Côte des Isles ainsi que l'activité de la boutique de Ludiver.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 168 685 €, 23 060 € en section d'exploitation et 145 625 € en section d'investissement.

L'affectation des résultats 2023 ne permet pas de couvrir les besoins de financement de ce budget.

Les recettes supplémentaires attendues permettent de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 11 000 € auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Néanmoins, pour équilibrer la section d'investissement, un emprunt d'équilibre de 117 748 € est inscrit.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	23 060		23 060	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	5 334	17 726	23 060	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	145 625		145 625	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	145 625	0	127 899	17 726

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 23 060 € répartis :

- En dépenses à 5 334 € en mouvements réels et 17 726 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 23 060 € en mouvements réels.



<b>Exploitation</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	/	12 060	12 060
023 - Virement à la section d'investissement	/	11 000	11 000
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>23 060</b>
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	/	23 060	23 060
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>23 060</b>

En section d'exploitation, sont inscrits en crédits nouveaux pour les dépenses réelles :

- 2 234 €, afin de prendre en compte le surcoût dû à l'augmentation attendue des énergies ;
- 3 000 € pour la maintenance (chaudière - ventilation - climatisation).

En recettes, sont inscrites 16 334 €, au titre des énergies, versée par le SDEM ainsi que 6 726 € provenant de la vente du matériel de l'auberge.

Ces recettes viennent compenser ces demandes de crédits nouveaux.

Afin de couvrir partiellement les nouvelles demandes de crédits d'investissement et maintenir l'équilibre des opérations financières de ce budget, il est nécessaire de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 11 000 €.

## **2) La section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 145 625 € répartis :

- En dépenses à 145 625 € en mouvements réels ;
- En recettes à 127 899 € en mouvements réels et 17 726 € en mouvements d'ordre.

<b>Investissement</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	25 624,63	120 000,37	145 625
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>145 625</b>

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	125 895,77	125 895,77
021 - Virement de la section de fonctionnement		11 000	11 000
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>136 895,77</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			4 000
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			4 729,23
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>145.625</b>

Les restes à réaliser 2023 (25 624,63 €) ainsi que les demandes de crédits nouveaux (120 000,37 €) font apparaître un besoin de financement de 145 625 €. Ces dépenses sont constituées de :

- Travaux sur le bâtiment du Moulin pour 126 290,57 € ;
- Acquisition de jeux extérieurs pour 10 600 € ;
- Solde de la création du parcours de jeux extérieurs pour 8 594,06 € ;
- Acquisition de poubelles de tri en harmonie avec le site pour 3 500 € ;
- Réduction des crédits d'aménagement du site à hauteur de - 3 500 € ;
- Solde de la modification du câblage du tamiseur à farine pour 140 € ;

L'affectation de résultats 2023 de 4 729, 23 € et l'excédent de fonctionnement capitalisé de 4 000 € ainsi que les recettes nouvelles ne suffisent pas à financer les dépenses énumérées ci-dessus.

Celles-ci sont compensées par le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 11 000 € ainsi qu'un emprunt d'équilibre de 117 748 €.

## F. Le Budget annexe Port Diélette : 2,6 M€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 2 601 721 €, 1 295 593 € en section d'exploitation et 1 306 128 € en section d'investissement.

Le déficit d'investissement généré par la reprise des résultats 2023, ainsi que les reports d'investissement entraînent l'augmentation de la subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget annexe de 1 239 867 € portant celle-ci à 2 135 980 € (BP+BS).

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	1 295 593		1 295 593	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	55 726	1 239 867	1 295 593	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	1 306 128		1 306 128	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	1 306 127,26	0,74	66 260,26	1 239 867,74

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 295 593 € répartis :

- En dépenses à 55 726 € en mouvements réels et 1 239 867 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 1 295 593 € en mouvements réels.

<b>Exploitation</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	/	55 726	55 726
023 - Virement à la section d'investissement	/	1 239 867	1 239 867
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>1 295 593</b>

	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	/	1 295 593	1 295 593
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>1 295 593</b>

De nouveaux crédits sont demandés en section d'exploitation :

- 19 900 € au titre des entretiens et maintenance des bâtiments ;
- 13 417 € pour les admissions en non-valeur ;
- 8 334 € d'ajustement de crédits pour le remboursement des intérêts d'emprunt ;
- 5 500 € pour une prestation de conseil liée à la sécurité des transports de matières dangereuses ainsi que la formation anti-pollution des agents d'exploitation du site (hors plan de formation RH) ;
- 4 000 € d'acquisition de matériel pour l'aménagement d'une case commerciale ;
- 2 000 € de location mobilière ;
- 1 514 € pour l'achat de vêtements de travail ;
- 907 € pour régler une facture d'analyse des sédiments issus des dragages et pour laquelle les crédits n'ont pas été rattachés en 2023 ;
- Et 154 € d'ajustement de crédits pour l'entretien des véhicules ;

Ces dépenses sont partiellement compensées par l'ajustement de l'indemnisation des assurances pour la cale (3 500 €).

Toutefois, afin d'assurer l'équilibre budgétaire qui comprend l'équilibre de chaque section en dépenses et en recettes mais également l'équilibre des opérations financières, il est nécessaire de prévoir un virement à la section d'investissement de 1 239 867 € (c/023), dépense qui vient s'ajouter au besoin de financement de 52 226 € nécessaire à l'équilibre du budget de fonctionnement ce qui porte le besoin de subvention du budget principal au budget annexe à 1 292 093 €.

La subvention exceptionnelle totale du budget principal vers le budget annexe Port Diélette (BP+ BS) s'élève désormais à 2 135 980 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 1 306 128 € répartis :

- En dépenses à 1 306 127,26 € en mouvements réels et 0,74 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 66 260,26 € en mouvements réels et 1 239 867,74 € en mouvements d'ordre.

<b>Investissement</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	63 685,85	1,26	63 687,11
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			1 242 440,89
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>1 306 128</b>
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	0,00	0,74	0,74
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 239 867	1 239 867
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>1 239 867,74</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			66.260,26
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>1 306 128</b>

Les inscriptions de la section d'investissement correspondent à la reprise des résultats d'investissement 2023 qui génèrent un déficit d'investissement de 1 242 440,89 €, auxquels s'ajoutent des restes à réaliser 2023, à hauteur de 63 685,85 € (essentiellement dus aux différents travaux en cours sur les bâtiments) portant le besoin de financement à 1 306 128 €.

Ces dépenses sont financées par la réduction de dépenses prévues au budget primitif, l'excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 66 260,26 € et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 1 239 867 €.

## G. Le Budget annexe Services Communs : 12,3 M€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

Le budget supplémentaire de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 12 302 554 €, 7 984 802 € en section de fonctionnement et 4 317 752 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	
	7 984 802		7 984 802	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	5 903 535,32	2 081 266,68	7 970 545	14 257

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	4 317 752		4 317 752	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	4 242 595	75 157	2 175 585,32	2 142 166,68

### 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 984 802 € répartis :

- En dépenses à 5 903 535,32 € en mouvements réels et 2 081 266,68 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 7 970 545 € en mouvements réels et 14 257 € en mouvements d'ordre

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	5 910 884,21	5 910 884,21
023 - Virement à la section d'investissement	/	2 073 917,79	2 073 917,79
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>7 984 802</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total



RECETTES	/	1 472 543,36	1 472 543,36
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			6 512 258,64
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>7 984 802</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 4 317 752 € répartis :

- En dépenses à 4 242 595 € en mouvements réels et 75 157 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 2 175 585,32 € en mouvements réels et 2 142 166,68 € en mouvement d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	379 785,77	3 201 373,29	3 581 159,06
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			736 592,94
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>4 317 752</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 708 187,31	8 519,03	1 716 706,34
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 073 917,79	2 073 917,79
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>3 790 624,13</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			527 127,87
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>4 317 752</b>

## • Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que :

- les résultats de fonctionnement des budgets annexes augmentent le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal de 1 295 441 € soit un montant cumulé de 2 327 541 €.
- le montant des emprunts d'équilibre des budgets annexes diminue de 6 685 537 € soit un montant cumulé de 4 498 683 €.

BP + BS 2024							
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre			Emprunt d'équilibre		
		BP	BS	TOTAL	BP	BS	TOTAL
02	Golf	1 699	3 348	5 047	0	0	0
04	Activité commerciale tourisme	186 514	0	186 514	34 874	117 748	152 622
05	SPANC				0	0	0
07	Port Diélette	843 887	1 292 093	2 135 980	0	0	0
09	EAU				126 063	-126 063	0
10	Assainissement collectif				4 483 040	-4 483 040	0
11	Développement économique vente	0	0	0	0	1 962 692	1 962 692
12	Développement économique locations	0	0	0	2 435 645	-2 435 645	0
14	Transports	0	0	0	4 104 598	-1 721 229	2 383 369
	<b>TOTAL:</b>	<b>1 032 100</b>	<b>1 295 441</b>	<b>2 327 541</b>	<b>11 184 220</b>	<b>-6 685 537</b>	<b>4 498 683</b>



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20240627-DEL2024\_075\_01-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN  
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN



**LeCotentin**

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20240627-DEL2024\_075\_01-BF

---

# **BUDGET PRINCIPAL BUDGETS ANNEXES : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024**

---

**RAPPORT DE PRESENTATION**

---

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/06/2024**

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>4</b>
<b>LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET GENERAL : 183,2 M€.....</b>	<b>5</b>
<b>I. Présentation des équilibres.....</b>	<b>6</b>
<b>LE BUDGET PRINCIPAL : 58,1 M€.....</b>	<b>8</b>
<b>I. La section de fonctionnement.....</b>	<b>8</b>
A. Les recettes réelles de fonctionnement : La régularisation à la baisse des dotations de fiscalité et dotations reçues en mars 2024.....	8
1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 349,1 k€.....	9
2) La fiscalité directe locale et les dotations : - 5,1 M€.....	9
3) Autres produits de gestion courante : 52,8 k€.....	10
4) Produits Exceptionnels : 14,8 k€.....	10
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'ajustement des charges de personnel.....	11
1) Les charges à caractère général : + 1,3 M€.....	11
2) Les charges de personnel : - 1,5 M€.....	12
3) Les atténuations de produits : 407,3 k€.....	12
4) Les autres charges de gestion courantes 1,3 M€.....	12
5) Les charges exceptionnelles : 21 296 €.....	12
C. Une épargne courante en diminution compensée par le résultat du CA 2023.....	13
<b>II. La section d'investissement.....</b>	<b>14</b>
A. Les dépenses nouvelles d'investissement (13,1 M€).....	14
B. Le financement de l'investissement.....	17
<b>Les budgets annexes.....</b>	<b>18</b>
<b>I. Le cycle de l'eau.....</b>	<b>19</b>
A. Le budget annexe de l'Eau : 49,9 M€.....	19
1) Présentation générale.....	19
2) La section d'exploitation : 21,4 M€.....	19
3) La section d'investissement : 28,5 M€.....	21
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	23
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	24
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 35,7 M€.....	25
1) Présentation générale.....	25
2) La section d'exploitation : 14,5 M€.....	25
3) La section d'investissement : 21,2 M€.....	27
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	28
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	29
C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 452 k€.....	30
1) La section d'exploitation : 167 k€.....	30
2) La section d'investissement : 285 k€.....	31
<b>II. Autres budgets annexes.....</b>	<b>32</b>
A. Le Budget annexe Transports : 14,5 M€.....	32
1) La section d'exploitation.....	32
2) La section d'investissement.....	33
3) Les soldes intermédiaires de gestion :.....	34
4) Le financement de l'investissement (cumulé) :.....	35
B. Le budget annexe développement économique locations : 5,5 M€.....	36

1) La section de fonctionnement.....	36
2) La section d'investissement.....	38
C. Le Budget annexe développement économique vente: 3,8M€.....	39
1) La section de fonctionnement.....	39
2) La section d'investissement.....	40
D. Le budget annexe Golf : 15,7 k€.....	41
1) La section d'exploitation.....	41
2) La section d'investissement.....	42
E. Le budget annexe activités commerciales tourisme : 168,7 k€.....	43
1) La section d'exploitation.....	43
2) La section d'investissement.....	44
F. Le Budget annexe Port Diélette : 2,6 M€.....	46
1) La section d'exploitation.....	46
2) La section d'investissement.....	48
G. Le Budget annexe Services Communs : 12,3 M€.....	49
1) La section de fonctionnement.....	49
2) La section d'investissement.....	50

---

# PRÉAMBULE

---

La présente étape budgétaire a pour objet :

- de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.
- d'inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

La présentation de ces étapes budgétaires est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en budget supplémentaire – restes à réaliser et propositions nouvelles – le budget général est présenté ci-après.

---

# LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET GENERAL : 183,2 M€

---

Tous mouvements confondus, le budget général, au budget supplémentaire, s'équilibre à 183 218 441 € dont 120 143 923,97 € en mouvements réels et 63 074 517,03 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre à 69 296 373 €, dont 9,5 M€ en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 113 922 068 €, dont 110,6 M€ en dépenses réelles.

# I. Présentation des équilibres

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
<b>BUDGET GENERAL</b>		<b>120 143 923.97</b>	<b>63 074 517.03</b>	<b>183 318 441.00</b>	<b>120 143 923.97</b>	<b>63 074 517.03</b>	<b>183 218 441.00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 521 187.71</b>	<b>59 775 185.29</b>	<b>69 296 373.00</b>	<b>68 635 312.00</b>	<b>661 061.00</b>	<b>69 296 373.00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>110 622 736.26</b>	<b>3 299 331.74</b>	<b>113 922 068.00</b>	<b>51 508 611.97</b>	<b>62 413 456.03</b>	<b>113 922 068.00</b>
<b>01 BUDGET PRINCIPAL</b>	FONCTIONNEMENT	1 628 861.00	19 278 466.00	20 907 327.00	20 876 708.00	30 619.00	20 907 327.00
	INVESTISSEMENT	35 987 874.00	1 195 619.00	37 183 493.00	16 740 027.00	20 443 466.00	37 183 493.00
	<i>Total du budget</i>	<b>37 616 735.00</b>	<b>20 474 085.00</b>	<b>58 090 820.00</b>	<b>37 616 735.00</b>	<b>20 474 085.00</b>	<b>58 090 820.00</b>
<b>02 GOLFS</b>	FONCTIONNEMENT	100.00	3 248.00	3 348.00	3 348.00	0.00	3 348.00
	INVESTISSEMENT	12 383.00	0.00	12 383.00	9 135.00	3 248.00	12 383.00
	<i>Total du budget</i>	<b>12 483.00</b>	<b>3 248.00</b>	<b>15 731.00</b>	<b>12 483.00</b>	<b>3 248.00</b>	<b>15 731.00</b>
<b>04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME</b>	FONCTIONNEMENT	5 334.00	17 726.00	23 060.00	23 060.00	0.00	23 060.00
	INVESTISSEMENT	145 625.00	0.00	145 625.00	127 899.00	17 726.00	145 625.00
	<i>Total du budget</i>	<b>150 959.00</b>	<b>17 726.00</b>	<b>168 685.00</b>	<b>150 959.00</b>	<b>17 726.00</b>	<b>168 685.00</b>
<b>05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	FONCTIONNEMENT	121 367.26	46 177.74	167 545.00	0.00	167 545.00	167 545.00
	INVESTISSEMENT	117 722.00	167 545.00	285 267.00	239 089.26	46 177.74	285 267.00
	<i>Total du budget</i>	<b>239 089.26</b>	<b>213 722.74</b>	<b>452 812.00</b>	<b>239 089.26</b>	<b>213 722.74</b>	<b>452 812.00</b>
<b>07 PORT DIELETTE</b>	FONCTIONNEMENT	55 726.00	1 239 867.00	1 295 593.00	1 295 593.00	0.00	1 295 593.00
	INVESTISSEMENT	1 306 127.26	0.74	1 306 128.00	66 260.26	1 239 867.74	1 306 128.00
	<i>Total du budget</i>	<b>1 361 853.26</b>	<b>1 239 867.74</b>	<b>2 601 721.00</b>	<b>1 361 853.26</b>	<b>1 239 867.74</b>	<b>2 601 721.00</b>
<b>09 EAU</b>	FONCTIONNEMENT	1 160 382.00	20 281 221.00	21 441 603.00	21 433 995.00	7 608.00	21 441 603.00
	INVESTISSEMENT	28 440 591.00	58 268.00	28 498 859.00	8 166 978.00	20 331 881.00	28 498 859.00
	<i>Total du budget</i>	<b>29 600 973.00</b>	<b>20 339 489.00</b>	<b>49 940 462.00</b>	<b>29 600 973.00</b>	<b>20 339 489.00</b>	<b>49 940 462.00</b>
<b>10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	FONCTIONNEMENT	530 103.00	14 036 750.00	14 566 853.00	14 273 436.00	293 417.00	14 566 853.00
	INVESTISSEMENT	19 682 208.00	1 538 829.00	21 221 037.00	5 938 875.00	15 282 162.00	21 221 037.00
	<i>Total du budget</i>	<b>20 212 311.00</b>	<b>15 575 579.00</b>	<b>35 787 890.00</b>	<b>20 212 311.00</b>	<b>15 575 579.00</b>	<b>35 787 890.00</b>
<b>11 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTES</b>	FONCTIONNEMENT	32 000.00	899 719.00	931 719.00	929 719.00	2 000.00	931 719.00
	INVESTISSEMENT	2 860 411.00	0.00	2 860 411.00	1 962 692.00	897 719.00	2 860 411.00
	<i>Total du budget</i>	<b>2 892 411.00</b>	<b>899 719.00</b>	<b>3 792 130.00</b>	<b>2 892 411.00</b>	<b>899 719.00</b>	<b>3 792 130.00</b>

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
<b>12 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS</b>	FONCTIONNEMENT	71 569.00	933 724.00	1 005 293.00	945 948.00	59 345.00	1 005 293.00
	INVESTISSEMENT	4 343 239.00	177 643.00	4 520 882.00	3 468 860.00	1 052 022.00	4 520 882.00
	<i>Total du budget</i>	<b>4 414 808.00</b>	<b>1 111 367.00</b>	<b>5 526 175.00</b>	<b>4 414 808.00</b>	<b>1 111 367.00</b>	<b>5 526 175.00</b>
<b>14 TRANSPORTS</b>	FONCTIONNEMENT	12 210.13	957 019.87	969 230.00	882 960.00	86 270.00	969 230.00
	INVESTISSEMENT	13 483 961.00	86 270.00	13 570 231.00	12 613 211.13	957 019.87	13 570 231.00
	<i>Total du budget</i>	<b>13 496 171.13</b>	<b>1 043 289.87</b>	<b>14 539 461.00</b>	<b>13 496 171.13</b>	<b>1 043 289.87</b>	<b>14 539 461.00</b>
<b>17 SERVICES COMMUNS</b>	FONCTIONNEMENT	5 903 535.32	2 081 266.68	7 984 802.00	7 970 545.00	14 257.00	7 984 802.00
	INVESTISSEMENT	4 242 595.00	75 157.00	4 317 752.00	2 175 585.32	2 142 166.68	4 317 752.00
	<i>Total du budget</i>	<b>10 146 130.32</b>	<b>2 156 423.68</b>	<b>12 302 554.00</b>	<b>10 146 130.32</b>	<b>2 156 423.68</b>	<b>12 302 554.00</b>



# LE BUDGET PRINCIPAL : 58,1 M€

Le budget supplémentaire du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 58 090 820 € dont 20 907 327 € en section de fonctionnement et 37 183 493 € en section d'investissement.

## I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 20 907 327 €

### A. Les recettes réelles de fonctionnement : La régularisation à la baisse des dotations de fiscalité et dotations reçues en mars 2024.

Les recettes atteignent 20 876 708 € en mouvements réels, dont 25,6 M€ de résultat, soit une baisse de recettes de 4,7 M€.

Fonctionnement		Opérations réelles
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	349 129.00
73	IMPOTS ET TAXES	-856 219.00
731	FISCALITE	-1 552 279.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-2 738 047.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 814.00
76	PRODUITS FINANCIERS	0.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 801.36
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0.00
<b>Recettes de fonctionnement nouvelles :</b>		<b>-4 729 800.64</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>25 606 508.64</b>
<b>Total Recettes</b>		<b>20 876 708.00</b>

Ces recettes peuvent être classées en 3 groupes :

- Les ajustements des crédits inscrits au budget primitif, notamment en matière de fiscalité et de dotations suite aux notifications définitives : - 5,1 M€
- Les recettes nouvelles : 249,5 k€
- Les régularisations budgétaires : 48 k€

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

## **1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 349,1 k€**

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 349 129 €.

Cela correspond à

- des régularisations pour 340 183 €.
  - . Remboursement de personnel par le budget annexe services communs : 237 829 €.
  - . Ajustement du montant des frais de personnel mis à disposition : 103 716 €
  - . Remboursement de frais Services communs :- 1 362 €
- de recettes nouvelles, complémentaires à celles inscrites au budget primitif : 8 946 €

## **2) La fiscalité directe locale et les dotations : - 5,1 M€**

Suite à la réception le 15 mars dernier, de l'état fiscal 1259 qui notifie les bases fiscales prévisionnelles de l'année, des ajustements doivent être effectués au BS.

Cet état 1259 annonce une très forte diminution des bases de foncier bâti et de CFE d'Orano.

Cette baisse des bases, cumulée avec le manque à gagner en termes de dynamique de ces bases suite à la revalorisation forfaitaire, engendre une diminution importante du produit fiscal par rapport à celui estimé au moment du budget primitif.

La part de TVA qui compense la suppression de la CVAE pour les EPCI est également inférieure à la prévision du budget primitif et nécessite une correction au BS.

Afin d'amoindrir cette diminution, la Communauté d'agglomération a décidé de recourir à la majoration spéciale de la CFE qui apporte une recette estimée à 1,5 M€.

Par ailleurs, la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) a été notifiée avec une progression de 200 K€ Au final, l'intégration des données de l'état 1259 se traduit par un ajustement à la baisse des recettes fiscales à hauteur de 5 162 489 €, qui se répartit sur les chapitres 731 et 74.

La fiscalité locale regroupe les chapitres 73 et 731. Ils diminuent respectivement de – 856 219 € et de - 1 552 279 €

Il s'agit notamment d'ajustement de crédits inscrits au BP, suite à la réception des notifications :

En diminution de : - 2 629 443 €

- Fraction TVA réforme CVAE : - 860 264 €
- Contributions directes : - 1 763 373 €
- TEOM : - 5 806 €

En augmentation : + 220 945 €

- produit de TASCOS pour 201 010 €
- Remboursement TIPCE sur collecte DMA : 11 008 €
- Taxe additionnelle FNB : 4 876 €
- Fraction TVA réforme TH : 4 045 €
- IFR : 6 €

Le chapitre 74 diminue de 2 738 047 €.

Il enregistre notamment :

Une diminution de 2 751 286 €

- Dotation de compensation des groupements de communes : - 8 303 €
- Dotation de compensation réforme TP : - 41 257 €
- Compensation d'Etat au titre du CET : - 2 406 614 €
- Compensation d'Etat au titre de la TF : - 295 112 €

Une augmentation de 13 329 € concernant la dotation d'intercommunalité (3 634 €) et une subvention de l'Europe pour l'opération d'accompagnement dans la rénovation énergétique (SARE) : 9 605 €.

La diminution des allocations compensatrices de CET et de TF est en grande partie imputable à la baisse des bases d'Orano.

### **3) Autres produits de gestion courante : 52,8 k€**

Le chapitre 75 : autres produits de gestion courante augmente de 52 817 €.

Il s'agit :

- D'une régularisation de recettes pour la Cité de la Mer : 24 450 €
- D'ajustements de revenus des immeubles pour : 19 627 €
- D'indemnisations pour 6 900 €
- De remboursements pour : 1 837 €

### **4) Produits Exceptionnels : 14,8 k€**

Ce chapitre enregistre des régularisations de mandats sur exercices antérieurs.

## B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'ajustement des charges de personnel

Les dépenses de fonctionnement atteignent 1 628 861 € en mouvements réels et 19 278 466 € en mouvements d'ordre.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 326 601.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-1 502 254.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	407 315.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 375 903.00
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 296.00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total :</b>		<b>1 628 861.00</b>

Les dépenses de fonctionnement peuvent être réparties en 4 groupes :

- Les crédits d'ajustements du budget primitif - 578 931 € sont essentiellement des dépenses liées à l'énergie et au carburant : + 400 000 €, au personnel : - 1 502 254 €, à la fiscalité : + 407 315 €.
- Les dépenses nouvelles : 784 291 €
- Les dépenses de régularisations : 128 060 €
- Les subventions aux budgets annexes : 1 295 441 €

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

### 1) Les charges à caractère général : + 1,3 M€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles augmentent de 1 326 601 €.

Les évolutions sont les suivantes:

- Les dépenses de carburants : + 310 000 €  
Dont 300 000 € de provisions affectés aux surcoûts 2024
- Les dépenses d'énergie : + 156 172 €  
Dont 100 000 € de provisions affectées pour les surcoûts 2024
- Les locations immobilières et charges locatives : 168 630 €
- Les entretiens, réparations, maintenance : 220 007 €
- Les études : 127 298 € concernent :
  - . Etude Norovirus : 40 000 €
  - . Etude écosystème EMR : 30 000 €
  - . Etude renouvellement convention PAH : 10 008 €
  - . AMO DSP Cité de la Mer : 37 290 €
  - . AMO étude de faisabilité hébergement réversible : 10 000 €
- Frais divers : 154 620 €
  - . Accompagnement Intranet : 60 000 €
  - . Prestations de visibilité : 30 000 €
  - . Matériel informatique et formations : 29 094 €

- . Nettoyage vêtements : 12 300 €
- . Contrats de prestations : 11 726 €
- . Locations mobilières : 10 000 €
- . Divers : 1 500 €
- Réceptions, colloques, missions : 58 300 €
  - . Inaugurations : 30 000 €
  - . Forum achat public : 18 200 €
  - . Frais de missions : 10 100 € (recrutements+ directions nouvelles)
- Fournitures diverses (alimentation, vêtements, petit équipement...) : 55 982 €
- Frais de télécommunication : 24 500 €
- Des remboursements de frais : 22 471 €
- Frais d'actes et contentieux : 10 500 €
- Des ajustements de crédits : 18 121 €

## **2) Les charges de personnel : - 1,5 M€**

Un ajustement des crédits inscrits au BP est nécessaire car le rythme des recrutements ne va pas permettre de pourvoir l'ensemble des postes vacants en 2024 en année civile (départs, recrutements en cours d'année, ...).

## **3) Les atténuations de produits : 407,3 k€**

Les atténuations de produits concernent :

- un reversement de trop-perçu de fraction de TVA TH pour 233 245 €.
- Un reversement de trop-perçu de TVA CVAE pour 157 780 €
- Un dégrèvement de taxe GEMAPI pour 16 290 €

## **4) Les autres charges de gestion courantes 1,3 M€**

Le chapitre 65 augmente de 1 375 903 €.

Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- Les créances éteintes et admises en non-valeur : 16 289 €
- Les redevances pour concession, brevet, licences : 58 630 €
- Des subventions complémentaires : + 500 € dont SPL tourisme : + 27 500 €, Grand Océan : + 20 000 €, D Day : 10 000 € compensées par des virements internes
- Des ajustements divers (sinistres, intérêts moratoires ...) : 5 043 €
- Les subventions prévisionnelles aux budgets annexes : 1 295 441 €
  - + 1 292 093 € pour le budget Port Diélette
  - + 3 348 € pour le golf de Fontenay.

L'objet de ces subventions est décrit dans les rapports particuliers propres à chaque budget annexe.

## **5) Les charges exceptionnelles : 21 296 €**

Le chapitre 67 charges exceptionnelles totalisent un montant de 21 296 € de titres annulés sur exercice antérieurs.

## C. Une épargne courante en diminution compensée par le résultat du CA 2023

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape du budget supplémentaire se présentent ainsi :

	BP 2024	BS 2024	CUMULE 2024	Variation BP/BS %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	179 245 793.00	1 628 861.00	180 874 654.00	0.91%
Recettes de gestion courante	195 327 336.00	-4 729 800.64	190 597 535.36	-2.42%
<b>épargne de gestion</b>	<b>16 081 543.00</b>	<b>-6 358 661.64</b>	<b>9 722 881.36</b>	<b>-39.54%</b>
- charges financières	498 061.00	0.00	498 061.00	0.00%
<b>Epargne brute courante</b>	<b>15 583 482.00</b>	<b>-6 358 661.64</b>	<b>9 224 820.36</b>	<b>-40.80%</b>
- amortissement capital de la dette	2 087 355.00	166 150.00	2 087 355.00	0.00%
<b>épargne nette prévisionnelle</b>	<b>13 496 127.00</b>	<b>-6 524 811.64</b>	<b>7 137 465.36</b>	<b>-47.11%</b>

<b>reprise du résultat</b>		<b>25 606 508.64</b>	<b>25 606 508.64</b>	/
----------------------------	--	----------------------	----------------------	---

<b>Epargne brute consolidée</b>	<b>15 583 482.00</b>	<b>19 247 847.00</b>	<b>34 831 329.00</b>	<b>123.51%</b>
<b>épargne nette consolidée</b>	<b>13 496 127.00</b>	<b>19 081 697.00</b>	<b>32 743 974.00</b>	<b>142.62%</b>

L'épargne de gestion courante diminue de 39,54% (-6,3 M€), l'épargne brute courante de 40,80%, l'épargne nette prévisionnelle de 47,11%.

L'épargne nette prévisionnelle s'établit à 7,1 M€ hors résultats.

En intégrant les résultats de l'exercice 2023, l'épargne consolidée augmente de 19,2 M€ pour atteindre 34,8 M€ d'épargne brute consolidée et 32,7 M€ d'épargne nette consolidée.

La baisse de l'épargne est liée à l'intégration de la notification des bases, comme annoncé lors de la présentation du BP 2024. L'épargne nette prévisionnelle reste cependant raisonnable à 7,1 M€.

Le résultat de 25,6 M€ (+ 4,1 M€) par rapport à 2022 permet de compenser la baisse en maintenant une épargne nette consolidée à 32,7 M€, équivalente à celle de fin 2023.

## II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 37 183 493 €

- En dépenses : 35 987 874 € en mouvements réels et 1 195 619 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 16 740 027 € en mouvements réels et 20 443 466 € en mouvements d'ordre.

### A. Les dépenses nouvelles d'investissement (13,1 M€)

Les propositions nouvelles en dépenses d'investissement atteignent 13 121 464,08 € en mouvements réels et 1 195 619 € en mouvements d'ordre. Elles sont complétées par des crédits de reports de 22 866 409,92 €.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	204 975,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	5 528 028,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	636 480,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	440 803,08
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>6 810 286,08</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	166 150,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	12 825,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>178 975,00</b>
4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	6 132 203,00
<b>Total des opérations pour compte de tiers</b>		<b>6 132 203,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>13 121 464,08</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 619,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 165 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 195 619,00</b>
<b>Total</b>		<b>14 317 083,08</b>

Les dépenses d'équipements représentent 6,8 M€ d'inscriptions complémentaires et 22,5 M€ de reports.

Chp.	Chapitre	Pour info Montant RP	BS 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 876 101.07	204 975.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	11 700 816.05	5 528 028.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 069 744.43	636 480.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 915 855.86	440 803.08
<b>Somme :</b>		<b>22 562 517.41</b>	<b>6 810 286.08</b>

Ces dépenses impactent principalement les actions suivantes :

- **En participations** : 5,5 M€ de crédits nouveaux et 11,7 M€ de reports

Des crédits nouveaux sont inscrits pour 5,5 M€ et sont dédiés :

- Participation à l'école des produits de la Mer : 800 k€
- Fonds de concours aux communes : régularisation 148 k€
- Participations budgets cycle de l'eau : 4,6 M€  
 Il s'agit de la participation aux travaux exceptionnels portés par les budgets eau et assainissement comme présenté dans la délibération de financement des budgets eau et assainissement.

Les crédits de reports : 11,7 M€ concernent essentiellement :

- La participation à la construction du pôle excellence soudage Hefais : 4,5 M€
- Les fonds de concours aux communes : 3,7 M€
- La participation au développement numérique : 927 k€
- Les participations aux travaux effectués sur le territoire : 921 k€
- La participation à l'internat du CHPC : 868 k€
- Les aides et participations au logement : 734 k€

- **En études, acquisitions, travaux** :

Les inscriptions en crédits nouveaux sont de 1,3 M€ essentiellement pour La Cité de la Mer, des compléments de travaux, le site intranet et l'acquisition de véhicules. Ces inscriptions sont complétées par 10,8 M€ en reports.

L'ensemble des inscriptions concernent :

- Acquisitions déchets ménagers (bacs, bennes, véhicules) : 3,1 M€
- Des travaux et études concernant les eaux pluviales : 2 M€
- Les PLUI : 1,6 M€
- Des travaux et études GEMAPI : 967 k€
- Les déchetteries et quai de transfert de Bricquebec : 687 k€
- Les travaux de la Cité de la Mer : 664 k€ dont un remboursement de travaux de 700 k€ à l'ancien délégataire compensé par une diminution des crédits d'étude de 171 k€.
- Acquisitions et travaux Ludiver : 446 k€
- Travaux de gros entretien : 412 k€
- Des véhicules : 379 k€
- Matériel informatique : 370 k€
- Des travaux sur les piscines : 366 k€
- Des travaux d'aménagement sur les aires d'accueil des gens du voyage: 317k€
- Des dépenses récurrentes : Travaux sur les zones et acquisitions matériels et mobiliers : 282 k€
- Le PSLA de Valognes : 214 k€
- Des travaux et outillage du garage des Pieux : 212 k€
- Du mobilier : 85 k€



Des inscriptions nouvelles concernant les opérations pour compte de tiers, équilibrées en dépenses et recettes, sont également inscrites :

Chp.	Chapitre	Pour info Montant RP	BS 2024
458150	DELEGATION AIDE A LA PIERRE - PARC PRIVE	292 633	6 069 203
458244	OP CPTÉ TIERS AMENAGEMENT BOURG SURTAINVILLE D	0	63 000
<b>Somme :</b>		<b>292 633</b>	<b>6 132 203</b>

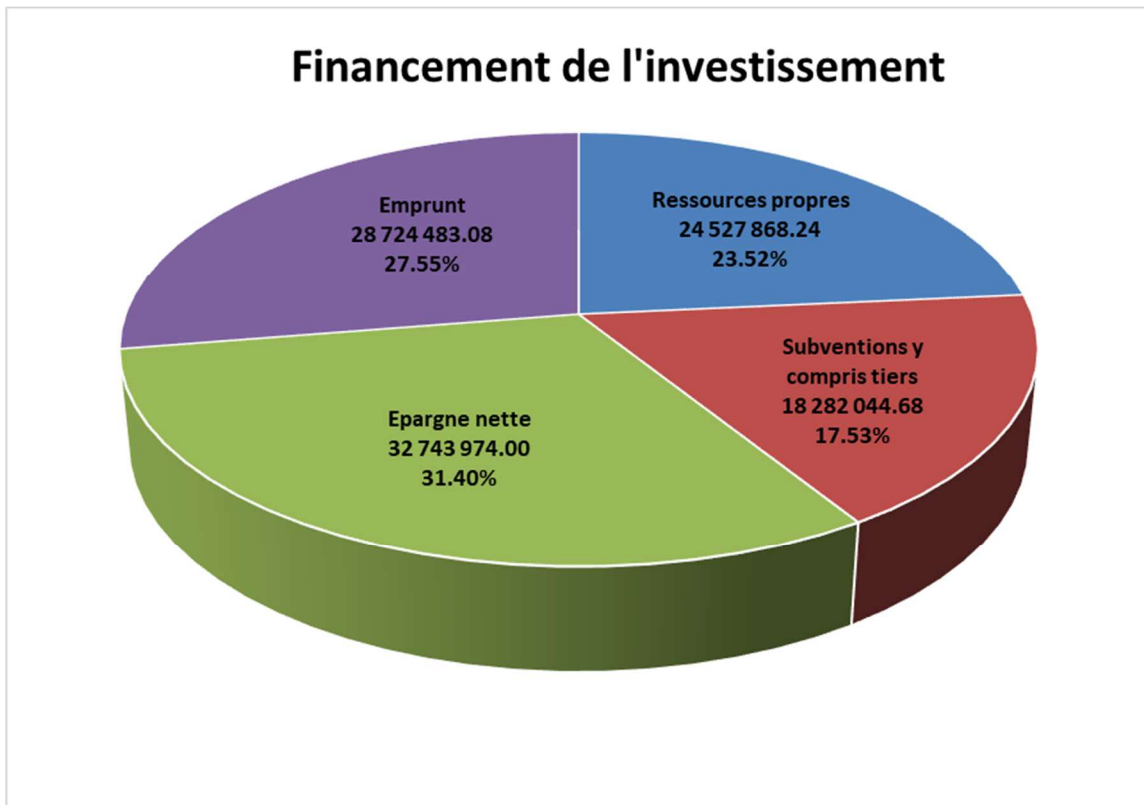
Il s'agit de l'inscription d'un avenant pour la délégation des aides à la pierre du parc privé et d'une régularisation sur l'opération d'aménagement du bourg de Surtainville pour la part départementale.

## B. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	104 278 370.00	0.00	0.00%	} 15.70%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		188 360.00	0.18%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		795 100.00	0.76%	
FCTVA + TVA + TLE		15 390 101.38	14.76%	
Subventions y compris tiers		18 282 044.68	17.53%	} 31.40%
Epargne nette		<b>32 743 974.00</b>	31.40%	
Affectation		0.00	0.00%	} 27.71%
Remboursement avances		167 650.00	0.16%	
Emprunt		28 724 483.08	27.55%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	7 986 656.86	7.66%	
	104 278 370.00	104 278 370.00	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette consolidée (31,4%) ainsi que le résultat reporté (7,66%) dans la structure du financement de l'investissement permet de financer une masse de dépenses d'investissement importante 104,3 M€ avec un emprunt d'équilibre de 28,7 M€ (27,5%).

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt ainsi que par l'épargne nette, l'excédent de fonctionnement et les dotations :



# Les budgets annexes

Préambule :

L'étape budgétaire appelée budget supplémentaire consiste à reprendre les résultats dégagés au compte administratif 2023 par budget annexe, à intégrer les restes à réaliser en section d'investissement, à ajuster les crédits votés au budget primitif notamment les écritures d'amortissement et de reprises de subventions (écritures d'ordre) et le cas échéant à prévoir les crédits nouveaux nécessaires à l'évolution des projets.

Pour certains budgets annexes (Budgets annexes Eau, Assainissement non collectif, Assainissement collectif, Transports, Développement économique locations et Services communs), il a été procédé à un ajustement des crédits d'amortissement, de reprise de subventions et de constitution de provisions inscrits au budget primitif. Ces écritures sont des écritures d'ordre, équilibrées, qui n'ont pas de conséquences sur les inscriptions des besoins en mouvements réels mais dont la prise en compte affecte les chiffres présentés dans les tableaux récapitulatifs.

# I. Le cycle de l'eau

## A. Le budget annexe de l'Eau : 49,9 M€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 49 940 462 € dont 21 441 603 € en section d'exploitation et 28 498 859 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	21 441 603		21 441 603	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	1 160 382	20 281 221	21 433 995	7 608

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	28 498 859		28 498 859	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	28 440 591	58 268	8 166 978	20 331 881

### 2) La section d'exploitation : 21,4 M€

La section d'exploitation s'équilibre à 21 441 603 €, répartis :

- en dépenses à 1 160 382 € en mouvements réels et 20 281 221 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 21 433 995 € en mouvements réels et 7 608 € en mouvements d'ordre.

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	1 164 082	1 164 082
023 - Virement à la section d'investissement	/	20 277 521	20 277 521
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			21 441 603
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	1 187 543,67	1 187 543,67
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			20 254 059,33
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			21 441 603

### **a) Les dépenses d'exploitation :**

La section d'exploitation enregistre en réel des ajustements de dépenses non programmées ou votées à minima au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 1 160 382 €.

Les opérations concernées correspondent à :

- Des nouvelles propositions de dépenses pour 285 029 € :
  - L'entretien et le nettoyage des forages pour 70 000 €
  - Etudes des aires d'alimentation de captage pour 65 100 €
  - L'ajustement de l'entretien des pelouses et l'élagage pour 40 000 €
  - La prise en compte de créances admises en non-valeur pour 32 774 €
  - La prise en compte de créances éteintes pour 16 834 €
  - L'ajustement des achats d'eau en gros pour 16 537 €
  - La fourniture de pièces pour du matériel roulant pour 13 350 €
  - L'ajustement de frais d'analyse pour 10 269 €
  - La prise en compte d'une étude tarifaire des budgets AEP et ASST (50%) pour 8 486 €
  - L'entretien des bâtiments et terrains pour 5 135 €
  - La fourniture de gaz pour 3 424 €
  - L'ajustement des charges financières pour 3 000 €
  - Services bancaires pour 120 €
- La réduction des charges salariales pour 300 000 €.
- Des régularisations pour 1 175 353 € :
  - Régularisation des délégations d'exploitation et contrats de sous-traitance (fin de contrat 2023) pour 518 669 €
  - Des régularisations de facture 2023 d'électricité pour 365 820 €
  - Des régularisations de titres sur l'exercice antérieur pour 120 000 €
  - Régularisation de facture 2023 de produits de traitement pour 103 400 €
  - Régularisation de facture 2023 d'achats d'eau en gros pour 23 343 €
  - Régularisation de facture 2023 de frais de gardiennage et télésurveillance pour 11 359 €
  - Régularisation de facture 2023 de frais de télécommunication pour 11 315 €
  - Régularisation de factures 2023 pour l'entretien et la réparation sur biens immobiliers pour 9 518 €
  - Régularisation de factures 2023 pour les contrats de maintenance de logiciels et préventives pour 6 632 €
  - Régularisation de factures 2023 diverses pour 5 297€

## b) Les recettes d'exploitation

Les recettes s'élèvent à 1 179 035 € dont le reversement du SDEM de 2023 pour 822 260 €. Cette recette exceptionnelle initialement prévue au budget 2023 a été encaissée en 2024.

Les inscriptions restantes sont :

- Des ajustements de ventes d'eau pour 240 000 €
- L'ajustement d'une subvention de l'AESN pour 61 236 €
- Des régularisations pour redevances de pollution domestique pour 30 000 €
- Des régularisations pour redevances de modernisation des réseaux pour 10 500 €
- Des produits exceptionnels divers pour 11 641 €
- Des ajustements des produits de ventes de compteurs ou travaux pour 3 398 €.

La section de fonctionnement enregistre le résultat excédentaire reporté de 20 254 059,33 €.

Le solde de la section d'exploitation permet un virement en investissement de 20 277 521 €.

## 3) La section d'investissement : 28,5 M€

La section d'investissement s'équilibre à 28 498 859 €, répartis :

- en dépenses à 28 440 591 € en mouvements réels et 58 268 en mouvements d'ordre.
- en recettes à 8 166 978 € en mouvements réels et 20 331 881 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	4 471 180,38	24 027 678,62	28 498 859
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			28 498 859
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 064 680	3 750 157,62	4 814 837,62
021 - Virement de la section de fonctionnement		20 277 521	20 277 521
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			25 092 358,62
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			2 892 218,84
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			514 281,54
<b>Total des recettes d'investissement</b>			28 498 859

## a) Les dépenses d'investissement

Conformément au pacte fiscal et financier et au texte législatif appelé loi « 3DS », permettant de mobiliser plus facilement le budget principal pour financer les investissements importants des compétences eau et assainissement, le budget principal subventionne l'opération de travaux d'interconnexion pour la sécurisation en eau du secteur de Côte des Isles. Ce dispositif est mis en place pour assurer la soutenabilité des opérations qui ont été inscrites à cette étape budgétaire, en maintenant le prix de l'eau actuel sans compromettre les investissements futurs.

Les dépenses d'équipements soutenues en application du pacte fiscal et financier sont les suivantes :

Objet	BS 2024
TRAVAUX D'INTERCONNEXION SECURISATION EN EAU SECTEUR CÔTE DES ISLES	3 500 000

Les autres dépenses inscrites sont les suivantes :

Opérations nouvelles :

- L'acquisition de véhicules pour 300 000 €
- L'ajustement de frais d'études de réseaux pour 188 950 € compensé par la diminution du programme AEP de 188 950 €
- L'acquisition de compteurs pour 55 591 €
- L'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 50 660 € (opération neutre car constituée d'une inscription en recette du même montant)
- Travaux de grosses réparations de réservoirs pour 37 000 €
- Travaux de branchement pour 24 407 €
- La réduction d'opérations afférentes à l'emprunt pour 11 000 €
- L'acquisition de capteur pour compteurs pour 10 200 €
- L'acquisition de conteneurs pour les travaux sur le château d'eau de Grosville pour 6 400 €
- Acquisition d'outillage pour 5 000 € compensé par la diminution du de travaux de captage et forage de 5 000 €

## b) Les recettes d'investissement

La subvention du budget principal au titre du pacte fiscal et financier pour les travaux d'interconnexion est inscrite pour 3,5 M€.

Les autres recettes inscrites sont :

- Une subvention de l'AESN pour 271 130 €,
- L'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 50 660 €
- Des régularisations d'un remboursement d'acquisition de terrain pour 70,62 €
- La suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif pour 126 063 €
- L'affectation de l'excédent d'exploitation capitalisé pour 2 892 218,84 €.

## 4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaine de l'épargne se présente ainsi :

Chaine de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Cumulé	Variation BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	14 398 008	1 157 382	15 555 390	8,04%
Recettes de gestion courante	21 845 211	1 179 935,67	23 025 146,67	5,40%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>7 450 301</b>	<b>22 553,67</b>	<b>7 472 854,67</b>	<b>0,30%</b>
- Intérêts	198 559	3 000	201 559	1,51%
<b>Epargne brute</b>	<b>7 251 742</b>	<b>19 553,67</b>	<b>7 271 295,67</b>	<b>0,27%</b>
- Amortissement de capital de la dette	1 044 815	-11 000	1 033 815	-1,05%
<b>Epargne nette</b>	<b>6 206 927</b>	<b>30 553,67</b>	<b>6 237 480,67</b>	<b>0,49%</b>
<b>Reprise du résultat</b>		<b>20 254 059,33</b>	<b>20 254 059,33</b>	
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>6 206 927</b>	<b>20 284 613</b>	<b>26 491 540</b>	<b>326,81%</b>

Le résultat d'exploitation est en hausse de 1 538 733,69 € par rapport à 2023.

L'épargne de gestion progresse de 0,30 % (+ 22 553,67 €), l'épargne nette prévisionnelle de 0,49%.

Le budget de l'eau dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 26 491 540 €.

Sans prendre en compte le résultat, l'épargne brute reste suffisante pour la couverture des dotations aux amortissements.

Epargne / DAP après reprise des résultats	Budget Primitif	BP + BS 2024 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2024 avec prise en compte du résultat
<b>Epargne brute</b>	7 251 742	7 271 295,67	27 525 355
Dotations nettes aux amort. et prov. (DAP)	2 975 339	2 971 431	2 971 431
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>2,44</b>	<b>2,45</b>	<b>9,26</b>



## 5) Le financement de l'investissement (cumulé)

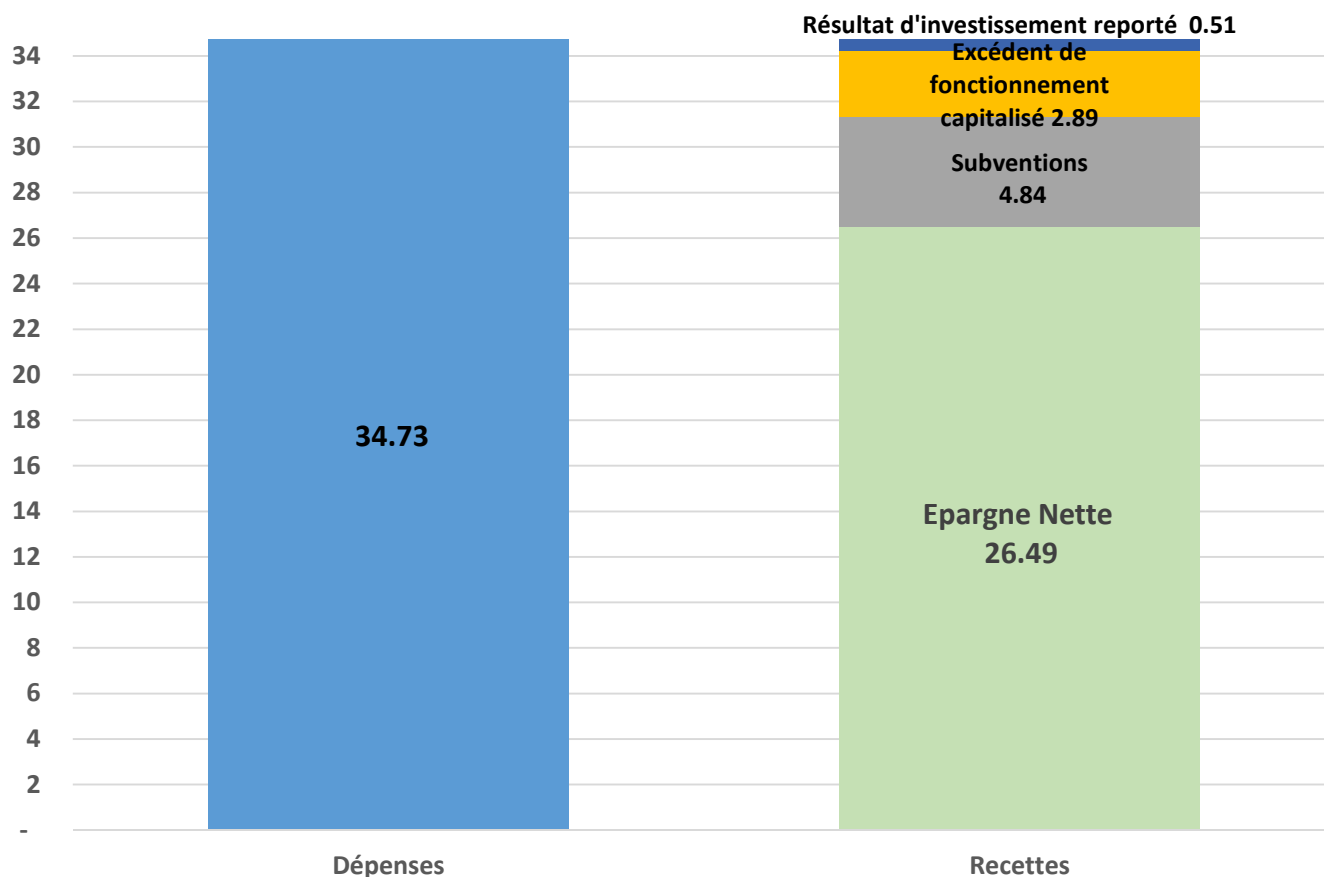
Le financement de l'investissement est le suivant :

Financement de l'investissement 2024		
<b>Ressources Propres</b>	<b>31 327 420,62</b>	<b>90,19%</b>
dont épargne nette :	26 491 540,00	76,27%
dont subventions :	4 835 880,62	13,92%
<b>Emprunts (équilibre)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>514 281,54</b>	<b>1,48%</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>2 892 218,84</b>	<b>8,33%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>34 733 921,00</b>	<b>100,00%</b>

L'épargne nette cumulée permet de financer 76,27 % des dépenses d'investissement, les subventions 13,92 %, l'excédent de fonctionnement reporté 8,33 % et le résultat reporté 1,48 %.

L'emprunt d'équilibre de 126 063 € inscrit au budget primitif est supprimé.

### Financement de l'investissement (en million d'euros)



## B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 35,7 M€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 35 787 890 € dont 14 566 853 € en section d'exploitation et 21 221 037 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	14 566 853		14 566 853	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	530 103	14 036 750	14 273 436	293 417

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	21 221 037		21 221 037	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	19 682 208	1 538 829	5 938 875	15 282 162

### 2) La section d'exploitation : 14,5 M€

La section de fonctionnement s'équilibre à 14 566 853 €, répartis :

- en dépenses à 530 103 € en mouvements réels et 14 036 750 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 14 273 436 € en mouvements réels et 293 417 €.

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	651 728	651 728
023 - Virement à la section d'investissement	/	13 915 125	13 915 125
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			14 566 853
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	83 896	83 896
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			14 482 957
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			14 566 853

### **a) Les dépenses d'exploitation**

La section d'exploitation enregistre des ajustements de dépenses non programmées ou votées à minima au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 530 103 €.

En dépenses, les opérations concernées correspondent notamment à :

- Des nouvelles propositions de dépenses pour 419 973 €
  - Fourniture de gaz et eau pour 317 618 €
  - L'ajustement des DSP et contrats de sous-traitance pour 33 121 €
  - La prise en compte de créances admises en non-valeur pour 21 058 €
  - La fourniture de de pièces pour du matériel roulant pour 11 500 €
  - La prise en compte de créances éteintes pour 9 818 €
  - La prise en compte d'une étude tarifaire des budgets AEP et ASST (50%) pour 8 486 €
  - L'ajustement des charges financières pour 8 372 €
  - L'entretien et réparation du matériel roulant pour 5 000 €
  - L'entretien et réparation de réseaux pour 5 000 €
- La réduction des charges salariales pour 500 000 € dont 300 k€ des agents de l'AEP.
- Des régularisations et rattrapages pour 610 130 €
  - Des régularisations de titres sur l'exercice antérieur pour 321 399 €
  - Régularisation des délégations de fonctionnement et contrats de sous-traitance (fin de contrat pour 2023) pour 205 641 €
  - Régularisation de factures 2023 de gaz et d'eau pour 80 597 €
  - Des régularisations de factures 2023 de carburant pour 2 493 €

### **b) Les recettes d'exploitation**

Les recettes d'exploitation sont diminuées à 209 521 €. Les inscriptions sont :

- Des ajustements de redevance pour 88 621 €
- Des remboursements de sinistres pour 11 000 €
- La réduction du remboursement des charges salariales pour 300 000 € au budget Assainissement Collectif
- Des annulations de mandats pour 300 €
- Des recettes exceptionnelles pour 1 558 €

La section d'exploitation enregistre le résultat excédentaire reporté de 14 482 957 €.

Le solde de la section d'exploitation permet un virement de crédit en section d'investissement de 13 915 125 €.

### 3) La section d'investissement : 21,2 M€

La section d'investissement s'équilibre à 21 221 037 €, répartis :

- en dépenses à 19 682 208 € en mouvements réels et 1 538 829 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 5 938 875 € en mouvements réels et 15 282 162 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	3 102 889,61	18 118 147,39	21 221 037
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			21 221 037
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	322 128	-619 927,88	-297 799,88
021 - Virement de la section de fonctionnement		13 915 125	13 915 125
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			13 617 325,12
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			7 603 711,88
<b>Total des recettes d'investissement</b>			21 221 037

Conformément au pacte fiscal et financier et au texte législatif appelé loi « 3DS », permettant de mobiliser plus facilement le budget principal pour financer les investissements importants des compétences eau et assainissement, le budget principal subventionne en tout ou partie la mise aux normes rendue obligatoire d'installations techniques existantes. Ce dispositif est mis en place pour assurer la soutenabilité des opérations qui ont été inscrites au budget primitif, en maintenant le prix de la redevance actuel sans compromettre les investissements futurs.

Les dépenses d'équipements soutenues en application du pacte fiscal et financier sont les suivantes :

Objet	Proposition 2024
TRAVAUX STEP BIVILLE	600 000
ETUDE EAUX CLAIRES PARASITES	200 000
TRAVAUX STEP ST PIERRE	155 000
REHAB RESEAUX STEP BRICQUEBEC, PORTBAIL	145 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000</b>

A cette étape budgétaire, afin de permettre la clôture des anciennes opérations pour comptes de tiers issues des anciennes communautés de communes, des régularisations en ordre sont nécessaires.

Les opérations pour compte de tiers concernées sont :

- Opération n°22 Saint Pierre Eglise
- Opération n°24 Val de Saire
- Opération n°25 Cherbourg en Cotentin
- Opération n°26 Saint Pierre Eglise
- Opération n°27 Val de Saire
- Opération n°28 Cherbourg en Cotentin
- Opération n°41 Portbail
- Opération n°45 Convention 1077644
- Opération n°46 Convention 1082425

La régularisation se chiffre à 114 324 € en dépenses d'ordre et 293 416 € en recettes d'ordre.

## a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses inscrites sont les suivantes :

- L'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 1 245 412 € (opération neutre car constituée d'une inscription en recette du même montant)
- L'acquisition de véhicules pour 102 000 €
- L'ajustement des études avant travaux pour 99 950 €
- L'acquisition de système de télégestion pour 60 000 €
- L'ajustement d'avance forfaitaire pour l'étude du Schéma Directeur Assainissement pour 14 277 €
- L'acquisition de conteneurs pour 7 000 €
- La suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP pour 4 332 376,88 €

## b) Les recettes d'investissement

La subvention du budget principal au titre du pacte fiscal pour les mises aux normes d'installations techniques existantes est inscrite pour 1,1 M€, les autres recettes inscrites sont l'opération financière de remboursement anticipé d'emprunt pour 1 245 412 €, la suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif pour 4 332 376,88 € et l'affectation de l'excédent d'exploitation capitalisé pour 7 603 711,88 €.

## 4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Cumulé	Variation BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	15 993 376	521 731	16 515 107	3,26%
Recettes de gestion courante	20 793 891	-209 521	20 584 370	-1,01%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4 800 515</b>	<b>-731 252</b>	<b>4 069 263</b>	<b>-15,23%</b>
- Intérêts	341 295	8 372	349 667	2,45%
<b>Epargne brute</b>	<b>4 459 220</b>	<b>-739 624</b>	<b>3 719 596</b>	<b>-16,59%</b>
- Amortissement de capital de la dette	2 021 774	5 126,98	2 026 900,98	0,25%
<b>Epargne nette</b>	<b>2 437 446</b>	<b>-744 750,98</b>	<b>1 692 695,02</b>	<b>-30,55%</b>
<b>Reprise du résultat</b>		<b>14 482 957</b>	<b>14 482 957</b>	
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>2 437 446</b>	<b>13 738 206,02</b>	<b>16 175 652,02</b>	<b>563,63%</b>

Le résultat d'exploitation est en hausse de 3 468 525,69 € par rapport à 2023.

L'épargne de gestion courante diminue de 15,23 % (- 731 252 €), l'épargne brute courante de 16,59 % (- 739 624 €).

Le budget de l'assainissement collectif dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 16 175 652,02 €.

Sans prendre en compte le résultat, l'épargne brute est suffisante pour la couverture des dotations aux amortissements.

Le tableau suivant permet de mesurer l'impact réel sur l'exercice 2024.

Epargne / DAP	Budget Primitif	BP + BS 2024 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2024 avec prise en compte du résultat
<b>Epargne brute</b>	4 459 220	3 719 596	18 202 553
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	1 967 015	1 974 315	1 974 315
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>2,27</b>	<b>1,88</b>	<b>9,22</b>

Le ratio net de l'exercice sans prise en compte du résultat est de 1,88. Il ressort donc une baisse de la capacité de financement au budget 2024.

Avec la prise en compte du résultat, le ratio net de l'exercice passe à 9,22 et l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions.

## 5) Le financement de l'investissement (cumulé)

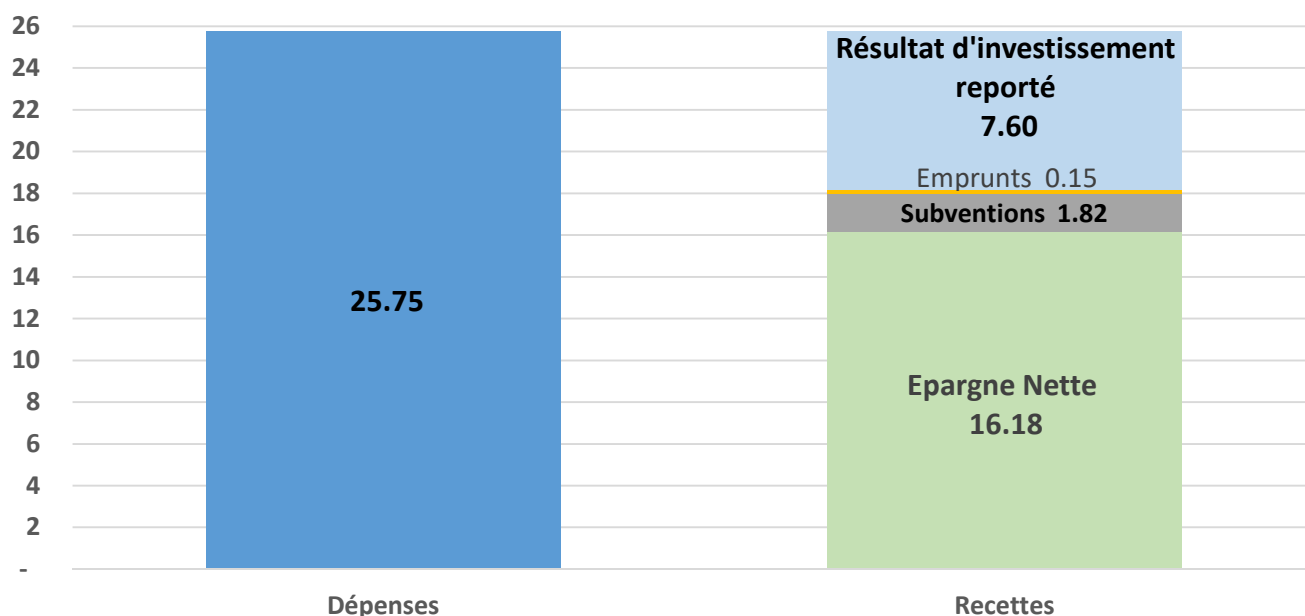
Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2024		
<b>Ressources Propres</b>	<b>17 597 780,02</b>	<b>68,34%</b>
dont épargne nette :	16 175 652,02	62,82%
dont subventions :	1 819 804,00	7,07%
<b>Emprunts</b>	<b>150 663,12</b>	<b>0,59%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>7 603 711,88</b>	<b>29,53%</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>25 749 831,02</b>	<b>100,00%</b>

L'épargne dégagée permet de financer 62,82 % des dépenses d'investissement, les subventions et emprunts 7,66 % et le résultat d'investissement 29,53 %.

L'emprunt d'équilibre de 4,3 M€ enregistré au budget primitif est supprimé.

Financement de l'investissement (en million d'euros)



## C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 452 k€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 452 812 €, 167 545 € en section d'exploitation et 285 267 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	167 545		167 545	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	121 367,26	46 177,74	0	167 545

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	285 267		285 267	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	117 722	167 545	239 089,26	46 177,74

### 1) La section d'exploitation : 167 k€

La section d'exploitation s'équilibre à 167 545 €, répartis :

- en dépenses à 121 367,26 € en mouvements réels et 46 177,74 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 167 545 € en mouvements d'ordre.

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	136 053,51	136 053,51
023 - Virement à la section d'investissement	/	0	0
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			31 491,49
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>167 545</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	167 545	167 545
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>167 545</b>

Le budget Assainissement non collectif enregistre en section d'exploitation la reprise du déficit de résultat reporté pour 31 491,49 €, l'ajustement de l'entretien des véhicules 3 700 €, la prise en compte de créances admises en non-valeur pour 305 € et de créances éteintes pour 46 €.

## 2) La section d'investissement : 285 k€

La section d'investissement s'équilibre à 285 267 €, répartis :

- en dépenses à 117 722 € en mouvements réels et 167 545 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 239 089,26 € en mouvements réels et 46 177,74 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0	285 267	285 267
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>285 267</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0	46 177,74	46 177,74
021 - Virement de la section de fonctionnement	/	0	0
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>46 177,74</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			239 089,26
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>285 267</b>

En section d'investissement, le résultat reste excédentaire pour 239 089,26 €.

A cette étape budgétaire, afin de permettre la clôture des anciennes opérations pour comptes de tiers issues des anciennes communautés de communes, des régularisations en ordre sont nécessaires.

Les opérations pour compte de tiers concernées sont :

- Opération n°21 Saint Pierre Eglise
- Opération n°23 Val de Saire
- Opération n°26 Cherbourg en Cotentin
- Opération n°27 Saint Pierre Eglise
- Opération n°29 Montebourg
- Opération n°30 Vallée de l'Ouve
- Opération n°31 Côte des Isles
- Opération n°32 Douve et Divette
- Opération n°33 La Hague

La régularisation se chiffre à 45 053 € en dépenses d'ordre et 177 407 € en recettes d'ordre.



## II. Autres budgets annexes

### A. Le Budget annexe Transports : 14,5 M€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 14 539 461 €, 969 230 € en section d'exploitation et 13 570 231 € en section d'investissement.

La prise en compte des résultats de l'exercice 2023 permet de dégager un excédent d'exploitation matérialisé par un virement à la section d'investissement à hauteur de 957 019,87 € pour financer les dépenses d'investissement. Cela permet de réduire l'emprunt d'équilibre prévu au budget primitif de 1 721 229 €. Il est désormais de 2 383 369 €.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	969 230		969 230	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	12 210,13	957 019,87	882 960	86 270

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	13 570 231		13 570 231	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	13 483 961	86 270	12 613 211,13	957 019,87

Pour ce budget, il existe peu de demandes de crédits nouveaux en mouvements réels.

#### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 969 230 € répartis :

En dépenses à 12 210,13 € en mouvements réels et 957 019,87 € en mouvements d'ordre

En recettes à 882 960 € en mouvements réels et 86 270 € en mouvements d'ordre

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	12 210,13	12 210,13
023 - Virement à la section d'investissement	/	957 019,87	957 019,87
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>969 230</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	86 280,94	86 280,94
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			882 949,06
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>969 230</b>

Pour la section d'exploitation, il s'agit essentiellement d'ajustement de crédits au titre d'honoraires pour 1 600 €, d'assurance multirisque pour 600 € et d'augmentation des intérêts d'emprunts pour 10 000 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 13 570 231 € répartis :

- En dépenses à 13 483 961 € en mouvements réels et 86 270 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 12 613 211,13 € en mouvements réels et 957 019,87 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	5 106 855,32	46 269,83	5 153 125,15
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			8 417 105,85
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>13 570 231</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	4 030 000	-910 750,04	3 119 249,96
021 - Virement de la section de fonctionnement		957 019,87	957 019,87
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>4 076 269,83</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			9 493 961,17
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>13 570 231</b>

Pour la section d'investissement, il n'existe pas de demande de crédits nouveaux. Toutefois les restes à réaliser 2023 montrent un solde de report en dépenses de 5 106 855,32 € auquel s'ajoute le déficit 2023 de 8 417 105,85 € pour un montant total de dépenses d'investissement de 13 570 231 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (c/1068), 9 493 961,17 € et le virement de la section de fonctionnement à hauteur de 957 019,87 € permettent de couvrir ces dépenses d'investissement mais également de réduire l'emprunt d'équilibre inscrit au BP (4 104 598 €) de 1 721 229 € portant celui-ci à 2 383 369 €.

En recette d'investissement, des ajustements budgétaires des subventions au titre du BNG sont réalisées.

- Subvention Etat TCSP et PEM BNG : + 1 102 809 € ;
- Subvention FEDER BNG : + 497 142,67 €
- Subvention continuité cyclables BNG : + 482 958 € ;
- Ajustement de subventions perçues en 2023 : - 1 370 950 € ;

Des subventions supplémentaires sont inscrites pour les abribus vélos à hauteur de 23 520 € et les vélos en libre services pour 75 000 €.

### 3) Les soldes intermédiaires de gestion :

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Cumulé	Variation BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	30 743 413	2 210,13	30 745 623,13	0,01%
Recettes de gestion courante	36 009 665	10,94	36 009 675,94	0,00%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5 266 252</b>	<b>-2 199,19</b>	<b>5 264 052,81</b>	<b>-0,04%</b>
- Intérêts	604 695	10 000	614 695	1,65%
<b>Epargne brute</b>	<b>4 661 557</b>	<b>-12 199,19</b>	<b>4 649 357,81</b>	<b>-0,26%</b>
- Amortissement de capital de la dette	988 301	-40 000	948 301	-4,05%
<b>Epargne nette</b>	<b>3 673 256</b>	<b>27 800,81</b>	<b>3 701 056,81</b>	<b>0,76%</b>
<b>Reprise du résultat</b>		<b>882 949,06</b>	<b>882 949,06</b>	
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>3 673 256</b>	<b>910 749,87</b>	<b>4 584 005,87</b>	<b>24,79%</b>

Le budget annexe Transports dégage de ce fait une épargne nette consolidée totale de 4 584 005,87 €.

Epargne / DAP	Budget Primitif	BP + BS 2024 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2024 avec prise en compte du résultat
<b>Epargne brute</b>	<b>4 661 557</b>	<b>4 649 357,81</b>	<b>5 532 306,87</b>
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	985 179	898 909	898 909
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>4,73</b>	<b>5,17</b>	<b>6,15</b>

Le niveau d'épargne brute (5 532 306,87 €) est suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements et provisions.

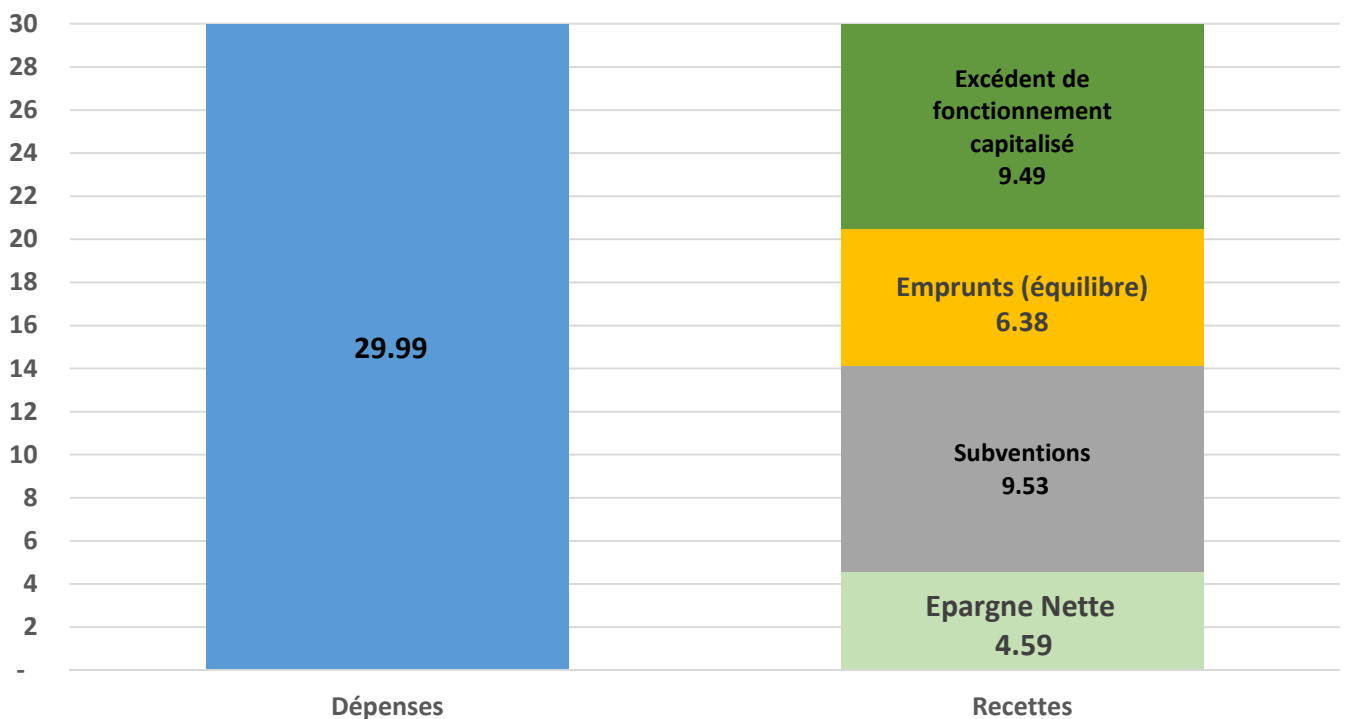
#### 4) Le financement de l'investissement (cumulé) :

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2024		
<b>Ressources Propres</b>	<b>29 990 295,00</b>	<b>100,00%</b>
dont épargne nette :	4 584 005,87	15,28%
dont subventions :	9 528 958,96	31,77%
<b>Emprunts (équilibre)</b>	<b>6 383 369,00</b>	<b>21,28%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>9 493 961,17</b>	<b>31,66%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>29 990 295,00</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne nette 15,28% (4,59 M€), les subventions 31,77% (9,53 M€), l'emprunt 21,28% (6,38 M€) et l'excédent de fonctionnement capitalisé 31,66% (9,49 M€).

Financement de l'investissement (en million d'euros)



## B. Le budget annexe développement économique locations : 5,5 M€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg-en-Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels dont le bâtiment HEFAIS.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 5 526 175 €, 1 005 293 € en section de fonctionnement et 4 520 882 € en section d'investissement.

L'affectation des résultats 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 938 357,38 € qui permet de financer les dépenses de fonctionnement et également de réaliser un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 933 724 €. Ce virement additionné à l'excédent des reports d'investissement 2023 permet la suppression de l'emprunt d'équilibre de 2 317 347 € voté au budget primitif 2024.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	1 005 293		1 005 293	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	71 569	933 724	945 948	59 345

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	4 520 882		4 520 882	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	4 343 239	177 643	3 468 860	1 052 022

Des demandes de crédits nouveaux ont été enregistrées pour ce budget.

### 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 005 293 € répartis :

- En dépenses à 71 569 € en mouvements réels et 933 724 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 945 948 € en mouvements réels et 59 345 € en mouvements d'ordre.

<b>Fonctionnement</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	/	71 569	71 569
023 - Virement à la section d'investissement	/	933 724	933 724
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>1 005 293</b>
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	/	66 935,62	66 935,62
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			938 357,38
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>1 005 293</b>

Les demandes de crédits nouveaux en dépenses correspondent à des dépenses d'entretien de bâtiments, maintenance et dépannage pour 36 000 €, entretien des espaces verts pour 10 000 €, frais de gardiennage pour 8 000 € et ajustement des primes d'assurances à hauteur de 4 100 €.

S'ajoutent à ces dépenses, la prise en compte du surcoût énergies pour 6 000 €, la régularisation des factures énergie et eau pour 5 464€ de créances admises en non-valeur pour 5 €.

2 000 € de crédits nouveaux sont également inscrits pour le remboursement des intérêts d'emprunts.

Ces dépenses sont partiellement compensées par des recettes de fonctionnement :

- remboursement des dépenses de fonctionnement réalisées sur le bâtiment de l'ESAT situé sur la ZA de La Hague pour 7 572,62 €
- ajustement des recettes du loyer d'occupation du domaine privé de la station radioélectrique située sur le territoire des Pieux pour 18 €.

L'affectation des résultats 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 938 357,38 € qui permet de financer ces dépenses et également de réaliser un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 933 724 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 4 520 882 € répartis :

- En dépenses à 4 343 239 € en mouvements réels et 177 643 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 3 468 860 € en mouvements réels et 1 052 022 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	2 611 050,93	1 152 436,06	3 763 486,99
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			757 395,01
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>4 520 882</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	5 686 786,44	-2 099 628,44	3 587 158
021 - Virement de la section de fonctionnement	/	933 724	933 724
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>4 520 882</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>4 520 882</b>

En investissement, les crédits nouveaux en dépenses portent sur des travaux en cours, à hauteur de 856 495,06 €, ainsi que le remboursement temporaire d'emprunt pour 118 298 €.

Les recettes d'investissement de cette étape budgétaire s'élèvent à 85 106 € de subvention d'investissement de l'association d'entreprises du pôle excellence soudage Hefaïs, la réintégration du capital suite au remboursement temporaire d'emprunt pour 118 298 € ainsi que le remboursement des travaux d'investissement réalisés sur le bâtiment ESAT situé sur le pôle de La Hague pour 14 314 €.

Les résultats de ce budget permettent de procéder à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 933 724 € qui s'ajoutent à l'excédent des reports d'investissement (différence entre les reports de recettes et dépenses d'investissement) permettent de supprimer l'emprunt d'équilibre prévu au budget primitif 2024 (- 2 435 645 €).

## C. Le Budget annexe développement économique vente: 3,8M€

Ce budget concerne des opérations foncières pour le développement des zones d'activités des pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 3 792 130 €, 931 719 € en section de fonctionnement et 2 860 411 € en section d'investissement.

Un emprunt de 1 962 692 € permettra de couvrir une partie des travaux de viabilisation des zones dans l'attente de la vente de terrains.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	931 719		931 719	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	32 000	899 719	929 719	2 000

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	2 860 411		2 860 411	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	2 860 411	0	1 962 692	897 719

### 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 931 719 € répartis :

- En dépenses à 32 000 € en mouvements réels et 899 719 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 929 719 € en mouvements réels et 2 000 € en mouvements d'ordre.

	Fonctionnement		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	931 719	931 719
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>931 719</b>





	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	2 000,69	2 000,69
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			929 718,31
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>931 719</b>

Les demandes de crédits nouveaux à hauteur de 30 000 € concernent l'extension de la Zone d'Activité des Fourches pour des travaux d'aménagement et de communication du projet auprès d'investisseurs et 2 000 € d'ajustement de crédits pour le remboursement des intérêts d'emprunt.  
 899 719 € sont des crédits concernant les opérations d'ordre.

Concernant les recettes de fonctionnement, les inscriptions concernent essentiellement la reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de 929 718,31 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 860 411 € répartis :

- en dépenses, à 2 860 411 € en mouvements réels ;
- en recettes, à 1 962 692 € en mouvements réels et 897 719 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0	0,45	0,45
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			2 860 410,55
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>2 860 411</b>

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0	2 860 411	2 860 411
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>2 860 411</b>
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>2 860 411</b>

Les dépenses sont partiellement couvertes par un emprunt d'équilibre de 1 962 692 €.  
 L'emprunt d'équilibre s'avère nécessaire, dans l'attente de la perception des produits des ventes de terrains sur les zones en création (extensions des zones économiques des Fourches et des Costils).

Les inscriptions budgétaires, en mouvements d'ordre, correspondent aux opérations de stocks de ce budget.

## D. Le budget annexe Golf : 15,7 k€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité de Montebourg.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 15 731 €, 3 348 € en section d'exploitation et 12 383 € en section d'investissement.

Les résultats 2023 ne suffisent ni à couvrir le besoin de financement, ni à respecter l'équilibre des opérations financières de ce budget, c'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter la subvention du budget principal de 3 348 € portant celle-ci à 5 047 € (BP+BS).

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

D'EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	3 348		3 348	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	100	3 248	3 348	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	12 383		12 383	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	12 383	0	9 135	3 248

Concernant ce budget annexe, l'unique demande de crédits nouveaux est de 100 € pour les taxes foncières.

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 3 348 € répartis :

- En dépenses à 100 € en mouvements réels et 3 248 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 3 348 € en mouvements réels

	Exploitation		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	100	100
023 - Virement à la section d'investissement	/	3 248	3 248
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>3 348</b>

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	3.348	3.348
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>3.248</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 12 383 € répartis :

- En dépenses à 12 383 € en mouvements réels
- En recettes à 9 135 € en mouvements réels et 3 248 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0	0,37	0,37
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			12 382,63
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>12 383</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0	0,28	0,28
021 - Virement de la section de fonctionnement		3.248	3.248
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>3.248</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			9 134,72
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>12 383</b>

Il s'agit de l'affectation des résultats 2023 et des ajustements de crédits nécessaires afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

Le résultat d'exploitation ne suffit pas à couvrir le besoin de financement 2024, c'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter la subvention du budget principal de 3 348 € pour maintenir l'équilibre financier.

La subvention totale (BP+BS) s'élève désormais à 5 047 €.

Un virement de la section de fonctionnement (021) d'un montant de 3 248 € est inscrit en recettes d'investissement.

## E. Le budget annexe activités commerciales tourisme : 168,7 k€

Le budget activités commerciales tourisme prend en charge la gestion du Moulin de Fierville situé sur le pôle de proximité de la Côte des Isles ainsi que l'activité de la boutique de Ludiver.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 168 685 €, 23 060 € en section d'exploitation et 145 625 € en section d'investissement.

L'affectation des résultats 2023 ne permet pas de couvrir les besoins de financement de ce budget.

Les recettes supplémentaires attendues permettent de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 11 000 € auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Néanmoins, pour équilibrer la section d'investissement, un emprunt d'équilibre de 117 748 € est inscrit.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	23 060		23 060	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	5 334	17 726	23 060	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	145 625		145 625	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	145 625	0	127 899	17 726

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 23 060 € répartis :

- En dépenses à 5 334 € en mouvements réels et 17 726 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 23 060 € en mouvements réels.

<b>Exploitation</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	/	12 060	12 060
023 - Virement à la section d'investissement	/	11 000	11 000
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>23 060</b>
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	/	23 060	23 060
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>23 060</b>

En section d'exploitation, sont inscrits en crédits nouveaux pour les dépenses réelles :

- 2 234 €, afin de prendre en compte le surcoût dû à l'augmentation attendue des énergies ;
- 3 000 € pour la maintenance (chaudière - ventilation - climatisation).

En recettes, sont inscrites 16 334 €, au titre des énergies, versée par le SDEM ainsi que 6 726 € provenant de la vente du matériel de l'auberge.

Ces recettes viennent compenser ces demandes de crédits nouveaux.

Afin de couvrir partiellement les nouvelles demandes de crédits d'investissement et maintenir l'équilibre des opérations financières de ce budget, il est nécessaire de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 11 000 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 145 625 € répartis :

- En dépenses à 145 625 € en mouvements réels ;
- En recettes à 127 899 € en mouvements réels et 17 726 € en mouvements d'ordre.

<b>Investissement</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	25 624,63	120 000,37	145 625
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>145 625</b>

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	125 895,77	125 895,77
021 - Virement de la section de fonctionnement		11 000	11 000
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>136 895,77</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			4 000
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			4 729,23
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>145.625</b>

Les restes à réaliser 2023 (25 624,63 €) ainsi que les demandes de crédits nouveaux (120 000,37 €) font apparaître un besoin de financement de 145 625 €. Ces dépenses sont constituées de :

- Travaux sur le bâtiment du Moulin pour 126 290,57 € ;
- Acquisition de jeux extérieurs pour 10 600 € ;
- Solde de la création du parcours de jeux extérieurs pour 8 594,06 € ;
- Acquisition de poubelles de tri en harmonie avec le site pour 3 500 € ;
- Réduction des crédits d'aménagement du site à hauteur de - 3 500 € ;
- Solde de la modification du câblage du tamiseur à farine pour 140 € ;

L'affectation de résultats 2023 de 4 729, 23 € et l'excédent de fonctionnement capitalisé de 4 000 € ainsi que les recettes nouvelles ne suffisent pas à financer les dépenses énumérées ci-dessus.

Celles-ci sont compensées par le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 11 000 € ainsi qu'un emprunt d'équilibre de 117 748 €.

## F. Le Budget annexe Port Diélette : 2,6 M€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 2 601 721 €, 1 295 593 € en section d'exploitation et 1 306 128 € en section d'investissement.

Le déficit d'investissement généré par la reprise des résultats 2023, ainsi que les reports d'investissement entraînent l'augmentation de la subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget annexe de 1 239 867 € portant celle-ci à 2 135 980 € (BP+BS).

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	1 295 593		1 295 593	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	55 726	1 239 867	1 295 593	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	1 306 128		1 306 128	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	1 306 127,26	0,74	66 260,26	1 239 867,74

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 295 593 € répartis :

- En dépenses à 55 726 € en mouvements réels et 1 239 867 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 1 295 593 € en mouvements réels.

<b>Exploitation</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	/	55 726	55 726
023 - Virement à la section d'investissement	/	1 239 867	1 239 867
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>			<b>1 295 593</b>

	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	/	1 295 593	1 295 593
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>			<b>1 295 593</b>

De nouveaux crédits sont demandés en section d'exploitation :

- 19 900 € au titre des entretiens et maintenance des bâtiments ;
- 13 417 € pour les admissions en non-valeur ;
- 8 334 € d'ajustement de crédits pour le remboursement des intérêts d'emprunt ;
- 5 500 € pour une prestation de conseil liée à la sécurité des transports de matières dangereuses ainsi que la formation anti-pollution des agents d'exploitation du site (hors plan de formation RH) ;
- 4 000 € d'acquisition de matériel pour l'aménagement d'une case commerciale ;
- 2 000 € de location mobilière ;
- 1 514 € pour l'achat de vêtements de travail ;
- 907 € pour régler une facture d'analyse des sédiments issus des dragages et pour laquelle les crédits n'ont pas été rattachés en 2023 ;
- Et 154 € d'ajustement de crédits pour l'entretien des véhicules ;

Ces dépenses sont partiellement compensées par l'ajustement de l'indemnisation des assurances pour la cale (3 500 €).

Toutefois, afin d'assurer l'équilibre budgétaire qui comprend l'équilibre de chaque section en dépenses et en recettes mais également l'équilibre des opérations financières, il est nécessaire de prévoir un virement à la section d'investissement de 1 239 867 € (c/023), dépense qui vient s'ajouter au besoin de financement de 52 226 € nécessaire à l'équilibre du budget de fonctionnement ce qui porte le besoin de subvention du budget principal au budget annexe à 1 292 093 €.

La subvention exceptionnelle totale du budget principal vers le budget annexe Port Diélette (BP+ BS) s'élève désormais à 2 135 980 €.



## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 1 306 128 € répartis :

- En dépenses à 1 306 127,26 € en mouvements réels et 0,74 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 66 260,26 € en mouvements réels et 1 239 867,74 € en mouvements d'ordre.

<b>Investissement</b>			
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
DEPENSES	63 685,85	1,26	63 687,11
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			1 242 440,89
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>1 306 128</b>
	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Total</b>
RECETTES	0,00	0,74	0,74
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 239 867	1 239 867
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			<b>1 239 867,74</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			66.260,26
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			<b>1 306 128</b>

Les inscriptions de la section d'investissement correspondent à la reprise des résultats d'investissement 2023 qui génèrent un déficit d'investissement de 1 242 440,89 €, auxquels s'ajoutent des restes à réaliser 2023, à hauteur de 63 685,85 € (essentiellement dus aux différents travaux en cours sur les bâtiments) portant le besoin de financement à 1 306 128 €.

Ces dépenses sont financées par la réduction de dépenses prévues au budget primitif, l'excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 66 260,26 € et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 1 239 867 €.

## G. Le Budget annexe Services Communs : 12,3 M€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

Le budget supplémentaire de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 12 302 554 €, 7 984 802 € en section de fonctionnement et 4 317 752 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	
	7 984 802		7 984 802	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	5 903 535,32	2 081 266,68	7 970 545	14 257

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	4 317 752		4 317 752	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	4 242 595	75 157	2 175 585,32	2 142 166,68

### 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 984 802 € répartis :

- En dépenses à 5 903 535,32 € en mouvements réels et 2 081 266,68 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 7 970 545 € en mouvements réels et 14 257 € en mouvements d'ordre

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	5 910 884,21	5 910 884,21
023 - Virement à la section d'investissement	/	2 073 917,79	2 073 917,79
002 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>7 984 802</b>
	Reports	Propositions nouvelles	Total



RECETTES	/	1 472 543,36	1 472 543,36
002 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			6 512 258,64
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			7 984 802

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 4 317 752 € répartis :

- En dépenses à 4 242 595 € en mouvements réels et 75 157 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 2 175 585,32 € en mouvements réels et 2 142 166,68 € en mouvement d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	379 785,77	3 201 373,29	3 581 159,06
001 - Résultat reporté 2023 (Déficit)			736 592,94
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			4 317 752
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 708 187,31	8 519,03	1 716 706,34
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 073 917,79	2 073 917,79
<b>Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat</b>			3 790 624,13
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			527 127,87
001 - Résultat reporté 2023 (Excédent)			0
<b>Total des recettes d'investissement</b>			4 317 752

## • Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que :

- les résultats de fonctionnement des budgets annexes augmentent le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal de 1 295 441 € soit un montant cumulé de 2 327 541 €.
- le montant des emprunts d'équilibre des budgets annexes diminue de 6 685 537 € soit un montant cumulé de 4 498 683 €.

BP + BS 2024							
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre			Emprunt d'équilibre		
		BP	BS	TOTAL	BP	BS	TOTAL
02	Golf	1 699	3 348	5 047	0	0	0
04	Activité commerciale tourisme	186 514	0	186 514	34 874	117 748	152 622
05	SPANC				0	0	0
07	Port Diélette	843 887	1 292 093	2 135 980	0	0	0
09	EAU				126 063	-126 063	0
10	Assainissement collectif				4 483 040	-4 483 040	0
11	Développement économique vente	0	0	0	0	1 962 692	1 962 692
12	Développement économique locations	0	0	0	2 435 645	-2 435 645	0
14	Transports	0	0	0	4 104 598	-1 721 229	2 383 369
	<b>TOTAL:</b>	<b>1 032 100</b>	<b>1 295 441</b>	<b>2 327 541</b>	<b>11 184 220</b>	<b>-6 685 537</b>	<b>4 498 683</b>

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20240627-DEL2024\_075\_01-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN  
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN